ANATOLE
DE COURDE DE MONTAIGLON

1824-1895

NOTICE BIOGRAPHIQUE

PAR

JULES GUIFFREY



PARIS

1897

ANATOLE

DE COURDE DE MONTAIGLON

1824-1895.

De jour en jour en apprenant mourant.

L'homme de science et de cœur qui, empruntant à un maître éminent du XVIe siècle cette belle et mélancolique devise, sut y conformer la discipline de sa vie entière, mérite de laisser dans la mémoire de ceux qui l'ont connu un durable et noble souvenir. Ce sera le grand honneur d'Anatole de Montaiglon d'avoir aimé la science pour elle-même, avec un désintéressement absolu, avec une modestie de plus en plus rare, d'avoir voulu apprendre, apprendre toujours, apprendre partout, jusqu'à la dernière heure, sans souci des honneurs et des distinctions.

En acceptant, comme un devoir d'amitié, la tâche de retracer la carrière de cet honnête homme, de ce rare érudit, je me suis proposé d'insister avant tout sur les traits auxquels se reconnaît l'élévation de son caractère, de faire ressortir l'originalité de son esprit, sans m'étendre sur la longue liste de ses productions scientifiques et littéraires. Aussi bien, la bibliographie de ses travaux, récemment imprimée et dont la publication fut une des joies les plus vives de sa verte vieillesse, nous dispense-t-elle de présenter ici une énumération qui ne saurait être complète.

Le catalogue complet de son œuvre est fait d'une façon définitive; il serait inutile d'y revenir. Il est préférable, croyons-nous, pour rendre un suprême hommage à cette chère mémoire, de

retracer aussi fidèlement que possible les traits de cette physionomie sympathique, de ce galant homme toujours disposé à se dépenser pour les autres, toujours accueillant pour les débutants et les humbles, et dont la bienfaisance ignorée n'a été pleinement mise au jour que par des indiscrétions posthumes.

Anatole de Montaiglon appartenait à une famille de petite noblesse provinciale, originaire de Franche-Comté. Dans les archives de la paroisse de Notre-Dame de Jussan-Monthier (*sic*), déposées à l'hôtel-de-ville de Besançon, est conservé l'état civil de ses ascendants jusqu'au milieu du XVIIIe siècle et même au delà.

Son bisaïeul, Valentin de Courde de Montaiglon, qualifié, dans un acte de mariage où il figure comme témoin[1], du titre d'officier de M. le duc de Randan, eut de sa femme, Marie-Nicole Juppin, entre 1745 et 1758, au moins sept enfants[2], dont plusieurs moururent en bas âge. L'un de ces fils, Jacques-Valentin, était né le 31 octobre 1754; un autre, Théophile-Valentin, vint au monde le 5 janvier 1756; un autre enfin, Pierre-Jean-Baptiste, dont la date de naissance n'a pu être précisée, est le grand-père de celui dont nous racontons la vie. Elle remonterait, d'après l'acte de naissance de notre ami, cité plus loin, à l'année 1758.

On trouvera peut-être que c'est trop s'appesantir sur des dates et des faits bien éloignés; mais la famille étant éteinte aujourd'hui, comme son dernier représentant avait pris la précaution de réunir et de garder soigneusement ces notes généalogiques, nous croyons respecter ses secrètes intentions en les sauvant de l'oubli.

Par quel lien se rattachait à ceux qu'on vient de nommer ce greffier des états de Languedoc, dont notre ami nous a entretenu plus d'une fois et qui entreprenait à pied, chaque année, un voyage

1. Le 11 février 1765, Valentin de Courde de Montaiglon assiste, en qualité de témoin, au mariage de Jacques-Julien de Poivre, bourgeois de Paris, avec Marie-Geneviève Juppin, fille de Jean Juppin, bourgeois de Paris, et de Geneviève Blanchard. Ce sont évidemment des parents très proches du témoin.

2. Naissance de Marie-Claude le 7 septembre 1748; naissance de deux jumeaux Louis et Pierre-Guillaume le 28 janvier 1751; Louis meurt le 28 avril 1753; mort de Marie-Geneviève, âgée d'environ sept ans et demi, le 21 septembre 1752; naissance de Jacques-Valentin le 31 octobre 1754 et de Théophile-Valentin le 5 janvier 1756.

d'un mois, pour aller remplir son office à Toulouse, nous avons omis de nous en informer, et le souvenir de ce marcheur infatigable demeurera très confus.

Combien de fois, par contre, avons-nous entendu parler de cette aïeule, d'un esprit charmant et incisif, d'une intelligence supérieure, dont l'instruction avait été toutefois quelque peu négligée, comme il arrivait souvent aux femmes de ce temps-là! Aussi, bien que ses lettres fussent d'un tour délicieux, d'un style exquis, déployait-elle toutes les ruses de la plus subtile diplomatie pour retirer des mains où ils étaient arrivés les billets qu'elle avait écrits, et notre ami, qui aimait à vanter les grâces du style épistolaire de sa parente, ne pouvait présenter un seul échantillon de son écriture.

Dans cette galerie d'ancêtres, la figure la plus originale sans contredit est celle du grand-père paternel, Pierre-Jean-Baptiste, né, comme on l'a dit plus haut, vers 1760. Agé d'une trentaine d'années au début de la Révolution, doué d'un esprit vif et primesautier, répandu dans la bonne société parisienne, il s'était trouvé fort jeune en relations suivies avec plusieurs hommes politiques considérables, notamment avec Mirabeau. Comme beaucoup de ses contemporains, il improvisait facilement d'assez jolis vers; ce talent le faisait rechercher dans la société des hommes de sa génération. Il a laissé des témoignages écrits de sa verve poétique et aussi des notes personnelles sur les personnages célèbres qu'il connut en 1789. La prudence lui fit détruire ces papiers compromettants sous la Terreur, et c'est grand dommage; car les souvenirs, écrits quarante ans plus tard pour son petit-fils, dans un âge avancé, attestent son excellente mémoire en même temps qu'un curieux esprit d'observation.

Ce vieillard rappelait volontiers les poésies parfois un peu gauloises de sa jeunesse; n'est-ce pas une faiblesse assez commune à toutes les personnes de cette époque? Mais, parmi ces pièces inspirées par le goût régnant, il en est une qui, en raison de son caractère politique, mérite d'arrêter un moment l'attention.

C'était en 1792. Rouget de l'Isle venait d'improviser les strophes enflammées de la *Marseillaise*. Malgré la gravité des événements, la gaieté française ne perdait pas ses droits, et les

jeunes gens ne négligeaient aucune occasion de s'assembler pour se divertir. Un jour que le grand-père de notre ami se trouvait en compagnie de plusieurs amis, au nombre desquels figurait un certain Sedaine, neveu du poète dramatique et auteur lui-même de plusieurs pièces de théâtre jouées sur le boulevard, il vint à l'idée de la bande joyeuse de composer une parodie des paroles du chant républicain sur l'air déjà devenu populaire. L'un des gais compagnons commença, les autres donnèrent la réplique; mais les principaux auteurs de cette parodie burlesque furent Jean-Baptiste de Montaiglon et Sedaine le neveu. C'est ce qui résulte des notes originales que nous avons sous les yeux.

Cette parodie n'avait, au demeurant, aucune intention satirique; aussi, ne paraît-elle pas avoir attiré le moindre désagrément à ses auteurs; d'ailleurs, ils se gardèrent bien de se vanter tout haut de leur exploit. Cette Marseillaise bachique devait avoir une singulière fortune. Elle ne tarda pas à se répandre dans le peuple et dans l'armée. Nous tenons d'une source très sûre que les conscrits de la République, en marchant à l'ennemi, entonnaient sur la musique militaire jouant l'air patriotique, non les paroles de Rouget de l'Isle, mais les couplets à boire composés par Sedaine et de Montaiglon.

Nous en avons retrouvé et publié naguère[1] le texte complet d'après le manuscrit écrit de la main de l'auteur. Il ne sera pas hors de propos d'en rappeler ici le premier et le dernier couplet, à titre de simple curiosité. Voici le début :

Allons, enfants de la Courtille,
Le jour de boire est arrivé!
C'est pour nous que le boudin grille,
C'est pour nous qu'on l'a réservé... (*bis*)
Ne voit-on pas dans la cuisine
Rôtir et dindons et gigots :
Ma foi, nous serions bien nigauds
Si nous leur faisions triste mine.
A table, citoyens, vuidons tous les flacons!
Buvons, buvons!
Qu'un vin bien pur humecte nos poumons.

---

1. *Revue de la Révolution*, 14 mai 1896, p. 385.

Les six couplets de la chanson suivent pas à pas le développement de l'hymne révolutionnaire et se terminent par cette péroraison, contre-partie de l' « Amour sacré de la patrie » :

Amour sacré de la bombance,
Viens élargir notre estomach!
Quand on pense à panser sa panse,
Il faut qu'elle soit comme un sac... (*bis*)
Du plaisir de manger et boire,
Si l'on te doit l'invention,
Sauve-nous de l'indigestion
Pour que rien ne manque à ta gloire!

A table, citoyens, etc.

Le grand-père avait souvent avec son petit-fils des entretiens sur des sujets plus austères que la parodie de la *Marseillaise*. A son intention, il écrivit d'une main tremblante, à l'âge de quatre-vingts ans passés, c'était entre 1836 et 1840[1], des souvenirs personnels sur la Révolution, qui pourraient occuper une place honorable parmi ces Mémoires de toute nature si recherchés du public depuis quelques années.

Pierre-Jean-Baptiste de Montaiglon épousa, vers 1790, la fille d'un M. de Saliennes qui émigra. Mme de Montaiglon avait trois sœurs. L'une d'elles fut mariée au miniaturiste Isabey, une autre au sculpteur baron Lemot; la dernière devint la femme d'un M. Lecomte, arrière-grand-père du général Gonse, actuellement sous-chef d'état-major général de l'armée. Ainsi, Anatole de Montaiglon se trouvait le petit-neveu du peintre Isabey, avec lequel

1. Voici la reproduction du billet de décès du grand-père. Il nous donne la composition de la famille à ce moment précis :

« Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Pierre-Jean-Baptiste de Courde de Montaiglon, propriétaire, décédé à Paris, le 17 juillet 1845, chez M. de Montaiglon fils, rue Neuve-des-Capucines, n° 11 *bis*, qui auront lieu le Samedi, 19 du courant, à 11 heures du matin, en l'église de la Madeleine, sa paroisse.

« On se réunira à la maison mortuaire.

De Profundis.

« De la part de Messieurs Auguste-Emma et Anatole de Courde de Montaiglon, et Monsieur et Madame Force, et de Mademoiselle Delphine Force, ses Fils, Petit-Fils, Fille, Gendre et Petite-Fille. »

il fut en relations dans sa jeunesse, puisque le vieil artiste ne mourut qu'en 1855, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Cette parenté lui ouvrait un accès dans le monde de l'art qu'il aurait volontiers fréquenté davantage si les nécessités de la vie ne l'eussent obligé de bonne heure à sacrifier ses goûts naturels à d'impérieux devoirs.

Le fils du poète insouciant qui avait su traverser la Révolution en riant des choses et des hommes exerçait la profession d'avocat au barreau de Paris. Né en 1798, Auguste-Emma de Courde de Montaiglon mourut à l'âge de cinquante-quatre ans, le 28 février 1852. Il habitait à ce moment rue de Bondy.

Il s'était marié de bonne heure, vers 1822, avec une demoiselle Fouquet. Lors de la naissance de son fils Anatole, il n'avait que vingt-six ans. Mme Auguste de Montaiglon était, au dire de plusieurs personnes qui ont recueilli le témoignage de ses contemporains, une femme d'une haute valeur et d'une rare intelligence. Son frère, Anatole Fouquet, de qui notre ami tenait son nom de baptême, avait aussi la réputation d'un homme fort spirituel.

Quand naquit notre ami, toute la famille vivait dans l'aisance. Tant de ses biens personnels que par sa femme, Auguste de Montaiglon possédait une trentaine de mille livres de rente. C'était une véritable fortune pour l'époque. Tout fut englouti peu à peu dans des spéculations hasardeuses, surtout dans des expériences agricoles, tentées dans une grande propriété devenue une cause de ruine pour la famille. En sorte qu'Anatole de Montaiglon, qui, en qualité de fils unique, devait recueillir une situation brillante, ne trouva, dans la succession de son père, que des dettes.

Dans un projet de testament qu'il rédigea en 1870, au moment où la gravité des circonstances inspirait à chacun de sérieuses réflexions, il s'est expliqué d'une façon catégorique sur les causes de cette décadence; mais, jamais, pas même dans cet examen de conscience tout intime, on ne voit percer la moindre critique sur la conduite d'un père imprudent ou malheureux. Et, cependant, les conséquences de cette mauvaise gestion devaient influer de la façon la plus fâcheuse sur la carrière de notre ami.

Du côté de sa mère, Anatole de Montaiglon devait espérer une

situation qui le mît à l'abri du besoin. L'oncle Fouquet se trouvait, lui aussi, à la tête d'une certaine fortune; il possédait une propriété importante à Levallois, au delà de Batignolles. Il avait pour unique héritier son neveu. Mais l'oncle mourut dans des circonstances qui rendaient difficile la réalisation de l'actif. La succession était grevée de charges auxquelles il fallait faire face immédiatement. Anatole aima mieux tout abandonner que de débuter dans la vie avec des préoccupations d'argent qui ne convenaient guère à sa nature éminemment désintéressée. Bien conseillé, il eût sans doute réussi à sauver quelques épaves de cet héritage et se fût assuré l'indépendance. Mais il était trop jeune, trop peu initié aux exigences de la vie pour assumer les tracas d'une liquidation difficile. Il prit bravement son parti de se tirer d'affaire tout seul.

Comme il était fils unique, sa naissance avait inspiré la joie la plus vive à sa famille. L'affection qui unissait la mère et le fils ne fit que se resserrer quand survinrent les revers de fortune, et notre ami parlait encore dans ses dernières années avec une vive émotion de la tendre sollicitude que lui avait prodiguée jusqu'à la fin de sa vie cette mère adorée.

Anatole de Montaiglon était né le 28 novembre 1824[1]. Il entra

---

1. Voici son acte de naissance :

Extrait du registre des actes de naissance de l'ancien 2e arrondissement de Paris. Année 1824.

« Du mardi trente novembre mil huit cent vingt-quatre, dix heures du matin, acte de naissance de Anatole, que nous avons reconnu être du sexe masculin, né le vingt-huit du courant, à trois heures et demie de relevée, au domicile de ses père et mère, rue Sainte-Anne, 44, fils de Auguste-Emma de Courde de Montaiglon, avocat, âgé de vingt-sept ans, et de dame Geneviève-Simonette Fouquet, son épouse, âgée de vingt-huit ans. Les témoins ont été MM. Pierre-Jean-Baptiste de Courde de Montaiglon, avocat, âgé de soixante-six ans, demeurant susdite rue et numéro, aïeul paternel de l'enfant, et Anatole Fouquet, archiviste-adjoint de la Couronne, âgé de trente-deux ans, demeurant à Paris, rue du Regard, 15.

« Sur la déclaration à nous faite par mondit sieur Auguste-Emma de Courde de Montaiglon, qui a signé avec les témoins et avec nous René-François-Sifrein Perin-Serigny, chevalier de la Légion d'honneur, maire-adjoint, après lecture faite.

« Signé : A.-E. DE COURDE DE MONTAIGLON. — DE COURDE DE MONTAIGLON. — FOUQUET. — PERIN-SERIGNY. »

de bonne heure au collège, en qualité d'externe, et fit ses débuts à Louis-le-Grand. En 1835, il se trouvait dans la classe de huitième, et suivit pendant trois ans les cours du lycée de la rue Saint-Jacques. Il se distingua tout d'abord par une grande facilité, aidée d'une excellente mémoire. Aussi, les succès ne tardèrent-ils pas à récompenser ses efforts. Il obtenait, presque d'emblée, les premières places en version, en orthographe, en thème. Chaque semaine, des exemptions, conservées par les soins d'une mère, témoignaient de l'application et des succès du studieux écolier.

A quelle époque, par suite de quelles circonstances, dut-il quitter les cours du lycée Louis-le-Grand? Nous l'ignorons. Est-ce à cette époque que la famille vint habiter l'appartement de la rue Sainte-Anne où elle demeura de longues années? Bref, Anatole alla terminer ses études dans un pensionnat du Marais, jouissant alors d'une grande réputation. L'institution fondée en 1810 rue des Minimes par Jean Massin brillait alors d'un vif éclat, dû à ses succès au concours général. C'est grand dommage que personne n'ait songé à retracer, quand cette maison disparut, il y a une quinzaine d'années, les incidents mémorables de son glorieux passé et à dresser la liste des illustrations dans tous les genres qu'elle a produites.

Notre confrère paraissait avoir gardé le meilleur souvenir des années qu'il demeura dans cette institution. Deux anecdotes, qu'il aimait à raconter, sont assez caractéristiques pour mériter d'être conservées.

Après les succès des premières années de collège, Montaiglon s'était, paraît-il, quelque peu relâché de son application; les places s'en ressentaient. Cependant, un jour de composition, pris d'une belle ardeur, il forme la résolution de tenter un effort énergique pour regagner d'un coup tout le terrain perdu. On composait en version latine. Le professeur avait dicté un passage de la première épître d'Horace. Voilà mon jeune latiniste, bien décidé à étonner ses maîtres comme ses camarades par un coup d'éclat, qui sue sang et eau pendant les deux heures de composition. Avec quelle impatience il attendait le résultat, on le devine aisément.

Enfin, le samedi arrive et le professeur donne la liste des places. L'étonnement de notre ami augmente à chaque minute quand il entend nommer les dix premiers, parmi lesquels il ne figure pas. L'énumération continue et le nom de Montaiglon n'est pas prononcé. Après l'avant-dernier, le professeur fait une pause et dit : « Il reste encore une copie qu'il m'a été impossible de classer. Ce n'est pas l'œuvre d'un sot; celui qui a inventé cette traduction a montré beaucoup d'imagination et a fait preuve d'une vive intelligence; toutefois, je ne puis que constater une chose, c'est que son devoir n'est qu'un contresens du commencement à la fin. »

De cette composition extraordinaire, il n'était resté à notre confrère que le souvenir d'un seul passage.

Il avait traduit, le malheureux! *Mutat quadrata rotundis*, par : « Il cherche la quadrature du cercle. » Et tout le reste à l'avenant. Il fut le dernier; mais, à partir de ce jour, le professeur, jugeant qu'il n'avait pas affaire au premier venu, le traita avec une estime particulière.

L'autre anecdote n'est pas moins typique :

Comme Anatole de Montaiglon avait toujours été un bon élève, ponctuel et appliqué, il jouissait d'une certaine tolérance. Le directeur lui avait permis notamment d'apporter des livres de littérature, d'histoire et de voyage, pour occuper ses moments de loisir, après les devoirs terminés et les leçons récitées. C'eût été parfait, si les camarades, tentés par le fruit défendu, n'avaient eu l'envie de profiter, eux aussi, de cette aubaine et n'avaient négligé les exercices réglementaires pour se livrer à des lectures plus intéressantes que le *Conciones* ou l'Énéide. Les choses en vinrent au point que l'excellent père Massin, averti de ce qui se passait, dut intervenir en personne et menacer de retirer l'autorisation accordée. « Si au moins, ajoutait-il, vous lisiez des auteurs étrangers, cela irait tout seul; vos camarades ne seraient pas entraînés par votre exemple. » Ce fut un trait de lumière pour le jeune élève. Il se procura un Shakspeare et, à coups de dictionnaire, se mit à traduire Othello et Macbeth. Au bout de quelques mois de cet exercice, il comprenait l'anglais à livre ouvert. C'est à cette singulière circonstance qu'il dut la connaissance de la seule langue

étrangère qu'il ait jamais apprise et qu'il traduisait facilement, sans toutefois la parler.

Montaiglon avait quitté le lycée Louis-le-Grand pour Charlemagne en 1840, comme il venait de terminer sa quatrième. J'ai eu la curiosité de rechercher les succès du collégien dans les palmarès du temps. Je m'attendais à trouver toujours son nom parmi les premiers. Ma déception fut grande en constatant que, dans la classe de quatrième, il n'avait obtenu qu'un 5e accessit de version latine et un 3e d'histoire.

Sera-t-il plus heureux et plus brillant au lycée Charlemagne? Il débute en troisième avec deux accessits, l'un pour la version, l'autre pour l'histoire; mais il remporte, en anglais, un prix de thème et un accessit de version. En seconde, il est nommé en histoire seulement. Son nom n'est même pas prononcé l'année suivante. Enfin, dans la classe de philosophie, il n'a que le 7e accessit de dissertation française.

Il était resté pendant ces quatre années interne à l'institution Massin qui, comme on l'a dit plus haut, atteignait vers cette époque l'apogée de sa prospérité et de ses succès.

Ses études terminées, c'était en 1844, il passait l'examen de baccalauréat le 7 août. Il était alors dans sa vingtième année, car ce n'était guère avant cet âge que l'on sortait alors du collège. La nécessité de choisir une carrière ne tarda pas à se poser.

Le père d'Anatole, en sa qualité d'avocat, poussait sans doute son fils vers l'étude du droit; nous le voyons prendre ses inscriptions et se présenter, sans trop se presser, semble-t-il, aux premiers examens. Il obtient le diplôme de bachelier en droit le 31 juillet 1847. Cette étude lui offrait probablement peu d'attraits, car il ne paraît pas l'avoir poussée bien loin, ni avoir brigué le grade de licencié, qui lui eût ouvert la carrière du barreau. Ses contemporains ont gardé de lui, durant ces années de jeunesse, un souvenir de nature à étonner ceux qui ne l'ont connu que vers la fin de son existence. Répandu dans une société intelligente et cultivée, fréquentant assidûment les salons et les réunions mondaines, il apportait dans sa tenue beaucoup de recherche et même d'élégance. Sa parenté avec Isabey, avec la famille du baron Lemot,

la liaison de son père et de son oncle avec Prosper Mérimée le mettaient en relations suivies avec nombre d'artistes distingués et de lettrés délicats. Ces rapports ne furent sans doute pas sans influence sur sa vocation et contribuèrent puissamment à lui inspirer, en même temps que le goût de l'érudition et des études archéologiques, une vive prédilection pour toutes les manifestations de l'art et de la littérature.

Quelle influence le dirigea vers cette École des chartes encore bien modeste et peu connue des travailleurs? Son oncle, l'archiviste-adjoint de la Couronne, eut sans doute une part dans cette décision. Il arrivait à l'École, préparé par d'immenses lectures, à tirer bon parti de l'enseignement des maîtres éminents qui occupaient alors les chaires de paléographie et d'archéologie. L'âge avait donné une certaine maturité à son esprit ouvert et avide d'apprendre. Nous avons entendu plus d'une fois répéter par Jules Quicherat que les élèves entrés à l'École un peu tard profitaient bien mieux de son enseignement que ceux qui s'y présentent trop jeunes et dès la sortie du collège.

Montaiglon avait près de vingt-trois ans quand il débuta dans la carrière. M. Letronne, alors directeur des archives de France, venait de donner asile à la jeune École dans les dépendances du palais Soubise. La salle des cours, que nous avons fréquentée dix ou douze ans plus tard, était installée dans cette salle ovale du rez-de-chaussée, dont l'exquise décoration rivalise de luxe et de somptuosité avec le fameux salon doré du premier étage. Quel cadre admirable pour inspirer le goût des recherches sur le passé et les vieux souvenirs de la France! Aussi, ne doit-on pas s'étonner si, avec ses prédilections innées, développées par la fréquentation d'artistes en vue, le jeune de Montaiglon eut l'idée bien hardie pour l'époque de présenter, comme sujet de thèse, un « Essai de Dictionnaire des anciens artistes français du moyen âge et de la Renaissance. » De ce travail, rédigé sous la forme de dictionnaire, il ne nous est resté que les positions, trop brèves et trop sommaires pour donner une idée bien nette du plan et de l'étendue de l'ouvrage projeté. Ces positions n'ont qu'une seule page. Elles nous apprennent seulement que l'auteur avait réuni sous

un classement alphabétique les noms des peintres, des peintres verriers et des émailleurs, en joignant aux Français de naissance les étrangers ayant travaillé dans notre pays[1].

---

1. Nous croyons que nos lecteurs seront bien aises de trouver ici le texte des positions imprimées de cette thèse, seul vestige du projet qui eut une influence si considérable sur les études de la vie entière de notre confrère. Voici ce document :

Essai de Dictionnaire des anciens peintres français pendant le moyen âge et la Renaissance.

« L'histoire de la peinture française a les mêmes divisions que celle de « l'architecture; elle a une période antique, romane et gothique. A partir « de Charles VIII et même de Louis XI commence l'influence italienne, dont « les différentes phases occupent tout le xvi[e] siècle. Cette liste est, par suite, « arrêtée au règne de Henri IV; c'est avec Vouet et Poussin que commence « réellement l'art moderne.

« Dans cet essai, l'on a restreint la question aux seuls faits qui nous sont « parvenus avec une indication d'artiste. C'est donc la réunion des noms « (peintres, peintres verriers et émailleurs) qu'on s'est proposée. Les grands « artistes de la dernière époque n'y figurent que pour mémoire; leurs mono- « graphies eussent suffi et au delà à un travail particulier.

« Les peintres français n'étant pas les seuls qui aient travaillé en France, « on leur a joint les peintres étrangers qui y sont venus; autrement, les « maîtres de l'École de Fontainebleau seraient passés sous silence.

« Les limites géographiques qu'on a adoptées sont celles de la France « actuelle. L'Alsace est allemande dans le passé; mais si l'on ne se fût « occupé de ses peintres qu'à l'époque de son annexion, il faudrait ne s'oc- « cuper des provinces qu'à l'époque de leur réunion, ce qui ferait pour « chacune un point de départ nouveau. On a même cru devoir comprendre « les parties maintenant étrangères pour l'époque pendant laquelle elles ont « été comprises dans la France : le monastère de Saint-Gall obéissait à « Charlemagne, et ses artistes ont souvent travaillé pour lui.

« Les sources dont on a eu à se servir, sauf pour la seconde moitié de la « dernière époque, sont de différente nature et presque toujours indirectes. « Les statuts, les quittances ou les marchés sont rares; on y supplée par les « actes, les tailles, les comptes, les mentions éparses dans les chroniques, etc. « Les livres les plus divers, et en apparence les plus étrangers, fournissent « des secours inattendus; ainsi les poètes du xv[e] siècle.

« Enfin, pour remédier aux inconvénients qu'entraîne la forme de dic- « tionnaire, celui-ci est suivi d'une table méthodique. Les peintres, divisés « selon les lieux où leur existence est constatée, sont rangés chronologique- « ment sous des divisions géographiques. On aura ainsi l'ensemble des « artistes qui se sont succédé dans une province et même dans une ville. »

Ce plan immense et confus est à peu près tout ce qui reste du grand projet inspiré par l'histoire des peintres français. Les nombreuses monographies publiées par la suite ne furent composées que plus tard. Quelle dut être la

On peut juger par le plan abrégé que nous donnons en note la variété des sources auxquelles sont empruntés les éléments de cet essai. D'ailleurs, si ce vaste projet de dictionnaire ne devait jamais voir le jour, il ne demeura pas inutile à son auteur. Montaiglon a conservé toute sa vie sa thèse, en l'enrichissant sans cesse de nouvelles additions, en y intercalant beaucoup de notes et d'extraits sur les peintres modernes; il a fait ainsi un répertoire précieux de noms peu connus qui lui a fourni souvent d'utiles ressources pour ses travaux. Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que ce recueil, fruit d'une vie entière de recherches et de labeur, est garanti, provisoirement du moins, contre les chances de destruction.

Sans doute, le travail du jeune étudiant paraîtrait de nos jours, après les publications de Léon de Laborde, de Jal, de Bellier de la Chavignerie, et aussi après les *Archives de l'art français*, bien modeste, bien incomplet. Mais si l'on veut bien se reporter au temps où il a été entrepris, à l'âge de celui qui l'avait conçu, à l'indifférence, à peu près universelle alors, pour les origines de la peinture et de la sculpture françaises, on doit reconnaître que l'auteur d'un pareil répertoire était singulièrement en avance sur ses contemporains. Qui connaissait alors en France ce *Künstler Lexicon* de Nagler, paru de 1835 à 1852? Qui se doutait des révélations imprévues qu'il contient sur nombre de maîtres de nos provinces, à peine connus dans leur propre pays? C'était acte d'une singulière hardiesse de vouloir, en 1848 ou 1850, dresser un dictionnaire des artistes français. Aussi la thèse de notre ami ne passa pas inaperçue, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante retrouvée dans ses papiers :

Monsieur,

La vive curiosité qu'a excitée en moi, en raison d'études communes et de goûts communs, le titre de la thèse que vous avez présentée à l'examen de l'École des chartes, me fait braver le reproche d'indis-

---

stupéfaction du jury d'examen, quand le jeune candidat lui présenta comme thèse les boîtes renfermant les fiches sur lesquelles il avait condensé les résultats de ses vastes lectures! Comme elle est singulière aussi la remarque sur la nationalité de l'Alsace!

crétion que je m'attirerai certainement en vous demandant la faveur d'un exemplaire.

Comme je ne veux pas éviter un reproche pour en encourir un autre, je vous prierai, au cas où il vous serait impossible de déférer à ma demande, de m'apprendre si plus tard le public n'aura pas occasion de faire acquisition de votre ouvrage.

Recevez, Monsieur, et en tout état de cause, avec mes félicitations sincères, l'assurance de ma considération toute particulière.

Ch. Asselineau.

La promotion à laquelle appartenait le futur professeur à l'École des chartes se composait de jeunes gens doués d'une belle ardeur pour les études médiévistes. Aussi, plusieurs d'entre eux ont-ils laissé un nom dans la science; d'autres se sont distingués dans d'autres carrières. Il suffira de rappeler ici, sans y insister davantage, les noms de Duplès-Agier, d'Édouard Garnier, mort sous-chef aux Archives nationales, de Jules Tardif, qui passa également sa vie aux Archives, enfin de MM. Charles Tranchant, Charles de Grandmaison, le savant archiviste de Tours, et Adrien Gréa, dont la thèse sur la juridiction des archidiacres avait été fort remarquée.

L'École avait, comme tout le pays, traversé une période assez difficile. Son installation aux Archives nationales l'avait rendue solidaire de notre grand dépôt public. Après la révolution du 24 février, on eut quelque inquiétude pour la sécurité de l'établissement; aussitôt les jeunes élèves de l'École de se mettre à la disposition de l'autorité supérieure pour assurer la défense des documents menacés, ainsi que l'indique la pièce suivante :

27 février 1848.

Le directeur de l'École des chartes s'empresse de remercier MM. de Montaiglon, Grandmaison et Lezurier de l'offre qu'ils ont faite de concourir à la garde des Archives. Il les engage à s'entendre aussitôt que possible avec M. Laget, chef du poste des Archives, afin de se procurer des armes et de s'entendre sur les heures de service.

Le directeur prie ces messieurs d'associer à leur projet tous les élèves de l'École des chartes, que le secrétaire, très occupé en ce moment dans sa légion, ne peut individuellement convoquer.

Utilisa-t-on le concours offert par ces volontaires improvisés?

Trouva-t-on l'occasion de mettre leur valeur à l'épreuve? Il nous a été rapporté que M. Laget, nommé dans la pièce précédente, alors employé aux Archives, se signala dans ces circonstances critiques. Il ne dépendit pas de nos jeunes étudiants qu'ils ne fissent acte, eux aussi, d'héroïsme. L'occasion seule leur manqua de montrer leur courage; mais leur bonne volonté avait fait ses preuves.

On eut alors la singulière idée d'affubler d'un uniforme les élèves de l'École des chartes. En quels insignes consistait-il? Nous n'avons jamais pu parvenir à le savoir exactement. Une casquette galonnée en constituait, croyons-nous, le caractère essentiel. Quelques-uns des élèves portèrent ces insignes, mais peu de temps. On ne pouvait se dispenser d'aller remercier le gouvernement provisoire d'une pareille faveur; on n'y manqua pas. Une députation fut nommée et, ce qu'il y a de plus surprenant, fut reçue par Buchez, Pagnerre et Alexandre Bixio, membres du gouvernement siégeant alors à l'Hôtel de Ville. Anatole de Montaiglon faisait partie de la députation. Il nous a raconté plus d'une fois le singulier quiproquo qui fit prendre à cette conférence un caractère presque bouffon. Buchez passait sa journée à recevoir et à haranguer des délégations venues de tous les points de Paris et de la province. On lui annonce l'École des chartes; il entend l'école des cartes et entame immédiatement un beau discours sur l'utilité de la géographie, sur les services rendus au pays par les étudiants qui se vouaient à l'étude spéciale de cette science si utile, etc., etc. Il ne s'arrêtait plus une fois lancé dans cette voie. Remarqua-t-il l'air singulier de ses jeunes auditeurs, qui avaient beaucoup de peine à garder leur sérieux? c'est peu probable. On applaudit et on se sépara enchantés les uns des autres.

Anatole de Montaiglon quittait l'École des chartes à vingt-six ans, en 1850. La maturité de son esprit lui avait permis de jeter, quand il était encore sur les bancs de l'École, les premières bases des ouvrages qui devaient remplir sa vie.

Ainsi, l'histoire des artistes français demeura toujours son travail de prédilection, et, dès 1851, il publiait la première rédaction de cet historique de la statue de Louis XIII, qui l'oc-

cupa jusqu'à son dernier jour et qui constituait dans sa pensée un des chapitres de ce livre sur les statues équestres pour lequel il ne cessa d'amasser des matériaux, sans le faire jamais paraître.

La même observation s'appliquerait à ses œuvres purement littéraires. Combien de temps consacra-t-il à la préparation de cette édition de Rabelais restée inachevée? Et que de documents réunis pour cette édition définitive des lettres de Guy Patin, commencée en collaboration avec Paul Chéron, et dont on attend encore le premier volume!

Voici une preuve encore plus singulière de la longue préparation que notre ami consacrait à tous ses travaux. On sait qu'il a écrit pour une édition somptueuse de Molière, illustrée par son ami Jacques Leman, puis, après la mort de cet artiste, par M. Maurice Leloir, des notices pleines de science, de remarques fines et judicieuses et d'observations ingénieuses. Par malheur, la nature du livre a empêché qu'il se répandît parmi les lettrés et les érudits, parmi ceux enfin qui étaient le mieux en état d'apprécier la haute valeur de ces notices. N'allez pas croire que ces morceaux de critique littéraire furent improvisés pour les nécessités de la publication. Depuis de longues années, depuis sa première jeunesse, Anatole de Montaiglon, admirateur passionné du grand comique français, avait entrepris des recherches sur les points restés obscurs de sa biographie. J'ai retrouvé un curieux témoignage des préoccupations de notre ami à ce sujet. Dans ses papiers on a recueilli quatre lettres adressées par son père à des notaires de Paris, leur demandant d'autoriser son fils à rechercher dans leur minutier certains actes passés par Molière chez un de leurs prédécesseurs.

Absorbé sans doute par d'autres travaux, le jeune étudiant ne donna pas suite à ce projet, puisque les lettres d'introduction ne furent pas remises à leur adresse; mais n'est-il pas curieux de lui voir d'aussi bonne heure commencer ces investigations et avoir la première idée d'un travail qui devait être repris par Eudore Soulié, sans que jusqu'ici personne ait dit le dernier mot sur la question, car il reste beaucoup de minutiers parisiens encore inexplorés? c'est de Soulié lui-même que nous le tenons.

C'était au mois de mars 1849 qu'Anatole de Montaiglon avait formé ce projet de perquisitions chez divers notaires. Il s'était bien renseigné avant de commencer ses démarches, comme le prouve une des lettres que nous avons sous les yeux et que nous croyons intéressant de reproduire. Elle est adressée à Me Trépagne, demeurant quai de l'École, n° 10. Voici cette lettre :

Mon cher maître,

Un acte qui vous sera représenté m'a fait supposer que l'un de vos prédécesseurs, Mahaut ou Thévenot, a pu être le notaire de Molière. Voulez-vous bien, dans un intérêt purement historique, en causer avec mon fils, élève de l'École des chartes, et l'aider dans la recherche de quelque signature de ce grand homme, ce qui, pour le monde littéraire, serait une véritable trouvaille?

Je vous serai bien reconnaissant de la bienveillance que je vous demande pour mon fils.

Agréez la nouvelle assurance de mes sentiments bien dévoués.

Aug. DE MONTAIGLON.

Paris, le 26 mars 1849.

Il y a longtemps, on le voit, qu'on a songé à demander aux minutes notariales l'explication des énigmes historiques réputées indéchiffrables.

Pourquoi notre jeune étudiant ne donna-t-il pas suite à ce projet? Les articles de critique musicale qu'il publiait dans le journal *le Temps*, en mars et en avril 1849, ne l'absorbaient pas au point de lui enlever le loisir de tenter au moins les premières recherches et de rendre visite aux notaires pour lesquels il avait des lettres d'introduction. Peut-être, et je serais assez tenté d'admettre cette explication, Eudore Soulié commençait-il alors ses propres travaux, ce qui décida son jeune concurrent à renoncer à ses démarches. Dans tous les cas, les détails qui précèdent montrent bien que Molière, comme Guy Patin, comme Rabelais, et aussi comme Bernard Palissy, ne cessa de hanter l'esprit investigateur et toujours en travail de notre ami. Le double objectif qui remplira toute sa vie apparaît maintenant bien nettement : d'une part, l'histoire de l'art et des artistes en France, et, parallèlement, l'histoire littéraire, à commencer par les poésies et les fabliaux du moyen

âge pour s'étendre aux grands écrivains originaux du xvie et du xviie siècle.

On n'attend pas de nous la nomenclature des publications innombrables de notre ami. Le travail a été fait et bien fait de son vivant, et avec son concours; tout au plus conviendrait-il maintenant d'ajouter un supplément à cette bibliographie considérable. Ce supplément, croyons-nous, ne tardera pas à paraître. Mais le volume déjà imprimé suffit à mettre en pleine lumière la prodigieuse activité de cet esprit toujours en éveil, toujours occupé des questions les plus différentes. Il ne faut pas oublier aussi que beaucoup de ses travaux sont restés manuscrits; beaucoup étaient inachevés ou seulement en préparation; et ceux-là aussi ont exigé de longues heures.

Anatole de Montaiglon était nommé archiviste paléographe le 5 décembre 1850, à sa sortie de l'École des chartes, et entrait le même jour dans la société formée par les anciens élèves. Dès le 9 juin de l'année suivante, il devenait membre résidant de la Société des Antiquaires de France, dont il demeura, après Jules Quicherat, le doyen jusqu'au jour de sa mort. En se consacrant aux travaux d'érudition littéraire et aux recherches artistiques, notre ami avait embrassé la carrière qui convenait le mieux à son genre d'esprit; mais il fallait songer à assurer le pain quotidien, car son père, mort le 28 février 1852, à l'âge de cinquante-quatre ans, dans l'appartement qu'il occupait rue de Bondy, nº 68, l'avait laissé en présence d'une situation des plus embarrassées. C'est alors qu'il sollicita et obtint, peut-être à la faveur des recommandations d'Isabey et de Mérimée, la place d'attaché au Musée du Louvre. Il débuta sous les ordres de M. Barbet de Jouy en travaillant au Catalogue des sculptures du moyen âge et de la Renaissance.

La conservation du Musée comptait alors des hommes distingués qui ont laissé une trace durable de leur passage à la tête de nos grandes collections nationales. M. Frédéric Villot, à la peinture, rédigeait les premiers catalogues vraiment critiques des écoles française et étrangères. Ses travaux, dépassés aujourd'hui, ont longtemps servi de guides et de modèles, il convient de

ne pas l'oublier, aux directeurs des musées des pays voisins. M. Reiset et le marquis de Chennevières possédaient une compétence spéciale qui s'est affirmée dans la rédaction du catalogue des dessins. Le jeune attaché apprit beaucoup dans le commerce journalier de ces connaisseurs délicats. La besogne dont il était chargé lui convenait à merveille, aussi s'en acquittait-il avec zèle, et je ne crains pas d'avancer que ce fut une perte pour le Louvre quand, pour des motifs que je n'ai pas à rechercher, il dut se séparer de ses collègues.

Ceux-ci n'oublièrent pas les services qu'il leur avait rendus, et quand M. Barbet de Jouy donna, vers 1873, une nouvelle édition du Catalogue des sculptures du moyen âge et de la Renaissance, il se plut, dans une dédicace flatteuse, inscrite en tête de l'exemplaire offert à notre ami, à rendre hommage au zèle et au précieux concours de son ancien collaborateur.

Je ne suivrai pas Anatole de Montaiglon dans ses voyages en Belgique, en Angleterre et plus tard à Venise.

A Gand, à Liège, il retrouva d'anciens amis de son père qui accueillirent avec empressement le jeune attaché du Musée de Paris. Il s'y rencontra notamment avec Adolphe Siret, l'auteur du Dictionnaire des peintres, et collabora à diverses reprises au *Journal des beaux-arts*, que dirigea pendant une trentaine d'années l'écrivain belge.

A Londres, où il était allé recueillir de vieilles poésies françaises manquant à nos grandes bibliothèques publiques, il lui arriva une aventure qu'il nous a racontée bien des fois. Un des textes gothiques qu'il avait à copier présentait cette particularité rare que les feuillets du volume n'avaient jamais été coupés. On le lui communiqua néanmoins, mais sous la condition expresse qu'un couteau sacrilège ne séparerait pas les pages du vénérable bouquin. Il lui fallut donc s'ingénier pour déchiffrer mot à mot les vers enfermés entre les feuillets jumeaux. Comme il avait d'excellents yeux, bien que très myope, il vint à bout de cette tâche ardue; mais il riait encore longtemps après en pensant à l'épreuve bizarre à laquelle on avait soumis sa patience et sa vue.

Un des travaux les plus considérables qui l'occupèrent vers cette

époque est aujourd'hui presque complètement oublié, en raison des circonstances particulières qui lui donnèrent le jour et des conditions défavorables dans lesquelles il parut.

Une société littéraire de Versailles avait mis au concours, en 1850, l'histoire d'un de ses enfants les plus illustres, le sculpteur Houdon. Ce sujet enthousiasma Montaiglon. Il résolut de prendre part à la lutte; un collaborateur s'offrit à lui, promettant la communication de lettres et de divers papiers de famille, et c'est ainsi que la notice sur Houdon, très complète et très substantielle, publiée en quatre parties par la *Revue universelle des arts* de 1855, porte les deux noms d'Anatole de Montaiglon et de Georges Duplessis.

Quant au résultat du concours, il était prévu d'avance. Le prix fut décerné à deux jeunes Versaillais, MM. Delerot et Legrelle, dont la notice a été publiée en volume. Il est sans intérêt de rechercher ici de quel poids les influences locales ont pu peser sur cette décision; qu'il nous suffise d'observer que la biographie non couronnée, malgré certaines lacunes, est une œuvre pleine de recherches et de remarques ingénieuses, faisant grand honneur aux deux jeunes écrivains.

En même temps qu'il devenait le collaborateur assidu, avec Soulié, Mantz, Dussieux, des *Archives de l'art français*, créées par le marquis de Chennevières, il publiait l'*Abecedario* de Mariette; il annotait avec ses amis le *Journal* du marquis de Dangeau; il donnait enfin à la bibliothèque Elzévirienne, fondée par l'éditeur Janet, une nouvelle édition des *Quinze joyes du mariage*, les neuf premiers volumes du *Recueil de poésies françaises des XVe et XVIe siècles,* dont les cinq autres volumes parurent de 1875 à 1878, avec la collaboration du baron James de Rothschild, et enfin les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie royale de peinture depuis 1648 jusqu'en 1664* (1853). Le succès de ces deux derniers volumes n'inspirait avec assez de raison qu'une médiocre confiance au libraire; de là leur rareté. Ce fut en effet un des premiers ouvrages de la bibliothèque Elzévirienne qui se trouvèrent épuisés, simplement parce qu'ils avaient été tirés à plus petit nombre que les autres volumes de la collec-

tion. Le jeune savant déployait une activité infatigable, et son éditeur fut plus d'une fois obligé de lui demander grâce. Celui-ci disait plaisamment que, de ses deux collaborateurs ordinaires, l'un, c'était Édouard Fournier, voulait lui faire rééditer tout ce qui était déjà imprimé, l'autre, Anatole de Montaiglon, lui apportait à publier tout ce qui était encore inédit.

La *Bibliothèque elzévirienne*, entre tant de collections éphémères, a gardé sa place parmi les meilleurs recueils de textes anciens. Elle le doit sans doute aux travailleurs consciencieux et érudits que le directeur de l'entreprise, homme fort distingué lui-même, avait su grouper autour de lui. Et certes, A. de Montaiglon doit être compté parmi ses plus précieux conseillers.

Il serait trop long d'insister sur les travaux multiples qu'il fit insérer dans sa collection des *Archives de l'art français*. L'indépendance de son esprit à l'égard des conventions admises ne fut pas sans lui attirer parfois d'étranges aventures. Quand parut, dans le tome V des *Archives*, l'article qui discutait l'attribution à Jean Cousin de la statue de l'amiral Chabot, plusieurs lecteurs se montrèrent fort scandalisés de ce blasphème. Anatole de Montaiglon aimait à raconter la scène comique que lui avait faite à ce propos le philosophe Victor Cousin, collaborateur accidentel des *Archives de l'art français*, où il avait imprimé, en 1853, une longue notice sur les tableaux du Poussin conservés en Angleterre, et un inventaire des objets d'art trouvés chez les Carmélites de la rue Saint-Jacques en 1793[1]. C'était, d'après le chef de l'école éclectique, un crime de lèse-patrie que de mettre au jour des documents de nature à porter atteinte aux gloires consacrées et aux grands noms de l'école française. Et voilà comme on comprenait l'histoire en l'an de grâce 1855.

Le père d'Anatole de Montaiglon lui avait laissé, avons-nous dit, une succession fort obérée. Notre ami se trouvait donc, à vingt-huit ans, obligé de se tirer d'affaire, sans autre ressource que sa place au Louvre et sa plume. Aussi pouvait-il, sur la fin de sa vie, déclarer avec une légitime fierté que jamais il n'avait été à charge

1. Tome III, p. 3-18, 81-93.

à personne, et qu'alors même qu'il devait pourvoir à tous ses besoins avec un traitement de quinze cents francs, il avait trouvé le moyen, sans jamais contracter de dettes, d'acheter des livres. C'est ainsi qu'il se procura, dès qu'elle parut, la *Renaissance des arts à la cour de France*, de M. Léon de Laborde. « Et je me suis applaudi bien des fois, ajoutait-il, d'avoir acquis cet ouvrage dès sa mise en vente, car je n'aurais pu me le procurer plus tard au prix que les rares exemplaires ne tardèrent pas à atteindre. »

Nous avons dit que Montaiglon ne resta que peu d'années attaché à la conservation du Louvre. Le 5 décembre 1856, il était nommé surnuméraire à la bibliothèque de l'Arsenal. Il se vit alors dans la nécessité, pour se rapprocher du centre de ses nouvelles occupations, de quitter la rue de Miromesnil, qu'il habitait alors, pour s'installer dans ce quartier du Marais où se sont écoulées les quarante dernières années de sa vie. A la bibliothèque de l'Arsenal, il se lia avec plusieurs de ses collègues ; c'est là qu'il fit la connaissance de M. Jules Cousin, le créateur de la bibliothèque et du Musée Carnavalet. Entre ces deux hommes distingués, indépendants, tous deux d'un esprit fin et original, se noua une intimité qui devait durer jusqu'à la mort.

D'ailleurs, dans tous les emplois dont il fut successivement chargé, A. de Montaiglon sut toujours inspirer à ses égaux comme à ses supérieurs de vives sympathies par l'aménité de ses rapports et la délicatesse de son caractère. Il était bon, foncièrement bon, et aussi fort obligeant. Beaucoup en ont abusé; il le savait, mais ne se corrigeait pas, et il a continué jusqu'à la fin de sa vie à rendre service aux humbles qui s'adressaient à sa bourse comme à tous ceux qui avaient recours à son immense érudition.

Pour en finir d'un seul coup avec les principales étapes de sa carrière, nous passerons rapidement en revue les diverses fonctions qu'il a remplies et les distinctions honorifiques qui récompensèrent ses travaux. En mai 1855, il est élu membre de la Société des antiquaires de Normandie; trois ans plus tard, en 1858, il est chargé d'une mission dans la haute Italie, avec son maître Francis Guessard, qui commençait à préparer la collection des *Anciens Poètes de la France*. Les deux colla-

borateurs poussèrent jusqu'à Venise. Le roman des Aliscans, publié en 1870, fut le résultat de ce voyage. Le 22 février 1860, Anatole de Montaiglon devient sous-bibliothécaire à Sainte-Geneviève, sur la recommandation de Prosper Mérimée. Il n'occupa ce poste que peu d'années. Sur la proposition de M. Lacabane, directeur de l'École des chartes, Victor Duruy, alors ministre de l'instruction publique, lui conférait, le 23 mai 1864, les fonctions de secrétaire-trésorier et professeur suppléant à l'École des chartes, en remplacement de Borel d'Hauterive, le frère de Petrus Borel, dit le lycanthrope, qui eut son heure de célébrité aux temps des excentricités romantiques. Il ne conserva cet emploi de secrétaire que pendant quatre ans; mais cette période fut marquée par un accroissement considérable des collections. Aucune occasion d'enrichir, soit par des dons habilement provoqués, soit par d'intelligentes acquisitions, la bibliothèque de l'École ne fut négligée; car notre ami avait pour principe qu'il n'y a pas de livre inutile et que le plus mauvais ouvrage peut fournir parfois de précieux renseignements.

La mort de Vallet de Viriville, survenue en 1868, laissait vacante la chaire de bibliographie et de classement des Archives. Le secrétaire de l'École des chartes se trouvait tout désigné pour l'occuper. La nomination d'Anatole de Montaiglon porte la date du 18 mars 1868. En devenant le collègue de ses anciens maîtres, du vénérable Léon Lacabane, de Jules Quicherat, d'Adolphe Tardif, de Bourquelot et de Guessard, le nouveau professeur réalisait une de ses plus chères ambitions. On peut dire que ce cours devint dès lors sa constante, sa principale préoccupation. Certaines critiques, surtout dans les dernières années, ont été formulées contre la manière dont il remplissait ses délicates fonctions. Il ne nous appartient pas d'examiner ici les reproches plus ou moins fondés adressés au professeur, et cela pour la raison péremptoire que nous n'avons jamais eu l'occasion d'entendre une seule de ses leçons. Mais nous l'avons assez connu pour affirmer qu'il possédait toutes les qualités requises pour intéresser un jeune auditoire, pour éveiller sa curiosité, pour exciter l'esprit de recherche et de critique. Peut-être manquait-il de pédantisme, et je ne m'étonne-

rais pas que cette absence de morgue doctorale, si rare chez les professeurs d'aujourd'hui, eût singulièrement contribué à lui valoir les sympathies dont il a toujours été entouré par ses nombreux élèves. A coup sûr, il ne procédait pas selon les principes allemands, si fort en vogue maintenant. Ce n'est pas nous qui songerons à le lui reprocher, surtout en nous rappelant l'aversion de Jules Quicherat pour la lourde et ennuyeuse érudition d'outre-Rhin. Les digressions fréquentes, les aperçus ingénieux semés à chaque instant dans l'exposition de matières assez arides par elles-mêmes, ne valaient-ils pas mieux, pour tenir en éveil l'esprit d'auditeurs jeunes et distraits, qu'une exposition dogmatique de faits n'ayant souvent aucune liaison possible entre eux?

Quant au classement des archives, nous savons trop par expérience combien les programmes les plus vantés laissent à désirer, pour reprocher sérieusement à un professeur de ne s'en être pas tenu au pur développement des instructions ministérielles. N'avons-nous pas assisté, durant un long séjour aux Archives nationales, au bouleversement des anciens fonds, sous prétexte de les classer, — c'était toujours la raison invoquée, — selon des règles à la fois plus simples et plus rationnelles? Montaiglon enseignait, je crois, et il avait bien raison, qu'il faut le plus possible respecter l'ordre consacré par le temps ou par les anciens usages, et qu'il ne convient d'introduire de nouvelles classifications que lorsqu'un accident quelconque a bouleversé les archives du passé. C'était, dans tous les cas, une prudente doctrine. Elle a du moins le mérite de laisser peu de place à l'arbitraire et à la fantaisie.

On a parfois jugé sévèrement la façon dont il s'est acquitté de ses devoirs professionnels pendant la dernière période de sa vie. Je ne contesterai pas que l'affaiblissement de sa merveilleuse mémoire et même de son esprit si lucide et si sagace ait pu exercer une fâcheuse influence sur son enseignement. Mais quel est le professeur qui pourrait se vanter d'avoir répété le même cours, pendant vingt-cinq ou trente ans, sans lassitude et sans dégoût? Le phénomène constaté chez le professeur de l'École des chartes ne se retrouve-t-il dans les diverses écoles à tous les degrés de l'échelle? Il ne serait pas difficile de citer tel savant illustre qui,

depuis dix ans ou davantage, continue, dans un de nos premiers établissements scientifiques, un cours tout à fait insuffisant, sans que personne ose prendre l'initiative de remédier à cet état de choses. On applique rigoureusement la loi de la retraite à un instituteur, à un modeste titulaire de lycée; mais l'enseignement supérieur échappe le plus souvent à la règle commune, et c'est grand dommage. J'ai entendu jadis un des professeurs les plus éminents de l'Université déclarer qu'après vingt ou vingt-cinq ans d'enseignement, et une fois un certain âge atteint, il fallait se souvenir du conseil d'Horace : *Solve senescentem*, etc. Et il avait bien raison.

Montaiglon était entré trop tard dans le professorat pour sentir la nécessité de la retraite. On lui laissa ses fonctions jusqu'à la dernière limite; on fit bien. Sa chaire de l'École des chartes lui tenait trop à cœur pour qu'il songeât spontanément à une séparation qui s'imposait. Ce fut sans doute une faiblesse; mais combien naturelle! et que d'hommes dans son cas n'auront pas plus de courage que lui et pas plus de résignation!

En somme, si ses élèves n'apprirent pas, en l'écoutant, le classement des archives suivant les formules administratives, — et c'est une science qui, selon nous, ne saurait être acquise que par la pratique, — beaucoup d'entre eux lui durent sur une infinité de sujets des notions qu'aucun livre ne leur eût données, une ouverture d'esprit qui leur aura été précieuse par la suite, et des indications nettes et précises sur beaucoup de matières dont il est rarement question dans les écoles. Cela ne vaut-il pas mieux qu'une énumération bien sèche de dates et de faits appris par cœur?

D'ailleurs, s'il est permis de juger de la valeur d'un maître par les souvenirs qu'il a laissés chez ses élèves, nous pouvons affirmer que peu de professeurs ont été accompagnés à leur dernière demeure par des regrets aussi unanimes que ceux dont nous fûmes témoins aux funérailles d'Anatole de Montaiglon. Cette touchante manifestation prouvait à quel degré il était aimé de tous ceux qui l'avaient approché.

Entre temps, il fut appelé au Comité des travaux historiques et entra dans la section d'archéologie le 17 mai 1865. Depuis cette date, il n'a cessé d'être un des membres les plus assidus et les

plus laborieux du Comité, et il a fourni à chaque volume nombre de notes, de mémoires, d'analyses, d'une science et d'une compétence impeccables. C'est sur la proposition du Comité et l'initiative de Jules Quicherat qu'Anatole de Montaiglon reçut enfin, le 9 août 1870, la croix de la Légion d'honneur, juste récompense de sa laborieuse carrière. A une date plus récente, des amis songèrent à solliciter pour lui une plus haute distinction. Certes, la croix d'officier ne pouvait être mieux placée. Un moment, on crut le but atteint. Mais un de ces revirements, comme il s'en produit trop souvent en pareille circonstance, le priva de ce suprême hommage, au moment où les plus chaleureuses félicitations lui parvenaient déjà. Il ne se montra pas un instant aigri ou même troublé de cet échec, qu'il ne fut pas possible de lui cacher, et il continua jusqu'à la fin à accepter toutes les besognes, surtout les plus ingrates, celles dont personne ne voulait se charger. On savait trop qu'on ne faisait jamais en vain appel à son dévouement et à son érudition.

Quand la *Société de l'histoire de l'art français* fut créée, au moment même où éclatait la guerre de 1870, Anatole de Montaiglon se trouvait naturellement désigné pour en occuper la présidence. Il la garda jusqu'à son dernier jour ; mais il ne voulut l'accepter qu'à la condition d'avoir à côté de lui, comme président d'honneur de la nouvelle Société, l'ancien fondateur des *Archives de l'art français*, M. le marquis de Chennevières.

Il avait été heureux de voir renaître cette publication utile, à laquelle il avait consacré la meilleure partie de ses années de jeunesse. Toujours prêt à se charger des tâches les plus lourdes, il donna encore ici de nouvelles preuves de son infatigable activité. Après avoir publié le Mémoire de Félibien sur les Maisons royales, après avoir clos avec une excellente table les deux volumes préparés par M. de Laborde sur les Comptes des bâtiments du XVIe siècle, il se mit résolument à l'impression des Procès-verbaux de l'ancienne Académie royale de peinture et de sculpture.

Lorsque la Société entreprit la publication de ces documents, ils se trouvaient encore très difficilement accessibles au public. Déposés à l'École des beaux-arts dans une caisse fermant à trois ser-

rures, ils n'étaient jamais consultés, en raison des formalités multiples qu'entraînait la communication d'un registre.

Le marquis de Laborde, il est vrai, avait fait copier ces procès-verbaux alors qu'il était directeur général des Archives, et la copie se trouvait ainsi à la disposition des chercheurs; mais le public ignorait l'existence de ce second exemplaire; de plus, cette copie, rapidement exécutée, ne présentait peut-être pas toutes les conditions requises d'exactitude. Ce fut donc un véritable service rendu à l'érudition que de mettre à la portée de tous un texte exact, complet, de ce document de premier ordre. Je sais, pour avoir été souvent témoin de son travail, tout le soin que notre ami apportait à la collation du manuscrit et à la correction des épreuves. Si la table qu'il projetait, qu'il n'eut pas le loisir d'entreprendre, mais que nous espérons cependant voir bientôt publier, avait paru, la collection des Procès-verbaux de l'Académie deviendrait une des sources les plus consultées sur les artistes des XVIIe et XVIIIe siècles. Peut-être alors les travailleurs adopteraient-ils l'habitude de renvoyer aux volumes imprimés et non plus aux registres originaux, comme ils le font trop souvent, procédé dont notre ami se plaignit parfois devant nous avec sa modération habituelle. Il n'avait tiré de ce long travail que la satisfaction d'avoir rendu service aux historiens de l'art; mais il eût été bien aise qu'on le reconnût et qu'on le dît. La prétention, on l'avouera, n'avait rien d'excessif.

La collection des Procès-verbaux n'était pas complètement parue lorsque la même Société se trouva engagée dans une autre publication, plus longue encore que la première, à laquelle Anatole de Montaiglon a également attaché son nom.

Après l'impression du livre de M. Lecoy de la Marche sur la *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome*, la Direction des beaux-arts, c'était alors M. le marquis de Chennevières qui occupait ce poste, on sait avec quelle autorité, comprenant le haut intérêt de ces documents à peine connus et incomplètement imprimés par M. Lecoy, entreprit de les faire copier intégralement. Le travail matériel exigea plusieurs années; quand il fut terminé, on se trouva fort embarrassé des volumineux dos-

siers ainsi réunis. Les garder dans les bureaux de la rue de Valois, c'était les rendre inutiles pour tout le monde, et ainsi la dépense ne profitait à personne. On songea bien à les déposer dans les Archives du palais Médicis, à Rome; mais personne là-bas n'eût su en tirer parti. D'autre part, la bibliothèque de l'École des beaux-arts demandait ces papiers. C'est alors qu'on reconnut que le meilleur usage à faire de la copie exécutée par les soins de l'administration était de l'utiliser pour la publication intégrale de la précieuse Correspondance. Quoique déjà surchargé de travaux de toute nature, Montaiglon s'offrit spontanément pour préparer et diriger l'impression de cette collection, et les cinq volumes, de trente feuilles chacun, qu'il a fait paraître dans les dernières années de sa vie, prouvent que personne n'était aussi capable que lui de s'acquitter de cette lourde tâche.

C'est au cours des recherches nécessitées par l'annotation du texte qu'il conçut l'idée fantastique de préparer une histoire des cardinaux. Le livre n'existait pas; il lui eût été très utile. Sans se préoccuper de son âge, des autres occupations qui absorbaient la presque totalité de son temps, le voilà qui se met à l'œuvre, qui réunit notes et documents, qui recherche partout, à Paris et à Rome, les matériaux de cette gigantesque entreprise. Sans doute, il y perdit des moments précieux qu'il eût pu consacrer à l'achèvement d'œuvres plus anciennes et plus proches de leur terme. Toutefois, cet effort considérable ne restera pas stérile, et nous croyons savoir que le projet téméraire de notre ami sera repris et conduit à bonne fin par des érudits capables d'en assurer l'exécution.

Pour en revenir à la *Correspondance des directeurs de Rome* qui avait inspiré à notre ami l'irréalisable utopie dont on vient de parler, l'éditeur eût pu se contenter de publier avec soin, après vérification, les manuscrits livrés par la Direction des beaux-arts. C'était beaucoup trop simple pour lui. Non seulement il ajouta au texte quantité de notes savantes; mais il voulut encore épuiser complètement le sujet en rapprochant des lettres échangées entre les artistes et le Directeur des bâtiments la correspondance diplomatique pouvant se rattacher à l'histoire de notre Académie. Il trouva un auxiliaire précieux en la personne de M. Tausserat,

qui avait été son élève et occupait un poste aux Archives des Affaires étrangères. C'est ainsi que toutes les dépêches des ambassadeurs, contenant des notes relatives soit aux pensionnaires du roi, soit aux beaux-arts, se trouvent aujourd'hui intercalées parmi des documents fournis par les Archives nationales.

J'ai peut-être insisté un peu longuement sur les deux publications entreprises par A. de Montaiglon pour la *Société de l'histoire de l'art français*. Il m'a semblé que je devais ce dernier hommage à son dévouement aux intérêts de la Société, à son infatigable labeur et à son absolu désintéressement. Comme, de plus, j'ai été le témoin constant et parfois le collaborateur de ces travaux, je puis témoigner du soin, de la conscience que notre ami apportait à l'impression de ces textes.

Dirai-je toutes les commissions dont il fut successivement appelé à faire partie et aux travaux desquelles il prit toujours un intérêt des plus vifs? Désigné par le marquis de Chennevières pour collaborer à l'Inventaire des richesses d'art, il demeura jusqu'au bout, avec Paul Mantz et avec moi, chargé de surveiller l'impression de cette importante publication, qui eût pu rendre de si grands services si elle eût été conduite avec un peu plus d'esprit de suite et de méthode.

Il appartenait depuis l'origine au Comité des Sociétés des beaux-arts des départements; il présida plusieurs séances, donna à diverses reprises d'utiles conseils aux délégués de la province, dont il sut gagner, par son affabilité et son obligeance, toutes les sympathies et toute la confiance. Là encore, il laisse une œuvre utile; je veux parler de la table méthodique des travaux parus dans les douze premiers volumes, table bien précieuse et qui devra être continuée.

La ville de Paris ne négligea pas non plus de mettre à profit l'érudition d'un collaborateur si consciencieux. Le préfet de la Seine le nomma membre de la Commission des travaux historiques de la Ville, et, au moment de sa mort, ses fonctions venaient d'être prorogées pour une période de cinq années. Il appartenait aussi, depuis son origine, au Comité des inscriptions parisiennes, dont il fut nommé vice-président, après avoir fait preuve

pendant de longues années d'une assiduité exemplaire. La commission de la bibliothèque de la ville de Paris le comptait parmi ses membres les plus compétents; c'était un conseiller très sûr, souvent consulté sur les questions délicates par son vieil ami, M. Jules Cousin.

Quand on songe qu'il assistait très régulièrement aux réunions de la Société des antiquaires, où il prenait souvent la parole, qu'il ne manquait presque jamais les séances du Comité des travaux historiques, qu'il fit presque jusqu'à sa dernière heure son cours de l'École des chartes, on est émerveillé qu'il ait pu mener de front tant de travaux absorbants en se dépensant ainsi dans vingt commissions différentes.

« J'ai quatorze commissions! » — s'écriait un jour avec désespoir Jules Quicherat. — « Comment voulez-vous que je trouve « le temps de travailler et d'achever les ouvrages commencés? » Anatole de Montaiglon aurait eu le droit de faire entendre les mêmes plaintes; mais il n'y songeait guère, et partout où il était appelé, il arrivait prêt à rendre service et à dépenser sans compter les trésors de son érudition et les ressources de son originalité.

Sa place était marquée dans la Commission des monuments historiques. Il lui eût été très agréable d'être recherché par elle. Personne ne songea à l'y faire entrer, et il se laissa oublier, sans récrimination, sans amertume.

Et qui saura jamais tous les services ignorés qu'il a prodigués, soit à ses anciens élèves de l'École des chartes, soit aux travailleurs que son accueil courtois attirait vers ce petit logement de la place des Vosges, bourré de papiers et de livres, véritable demeure de bénédictin laïque? A quelque heure qu'on se présentât, quelque absorbé que fût le maître par une besogne urgente, la réception était toujours cordiale, avenante, et bien peu de ceux qui se sont adressés à l'obligeance inépuisable de notre ami ont descendu le modeste escalier de son appartement sans emporter un utile conseil ou un précieux avis.

Nous n'avons pas la prétention de rappeler, même sommairement, tous les sujets qu'il a abordés, toutes les questions qu'il a élucidées avec sa rare clairvoyance secondée par un jugement très

droit; je voudrais tenter au moins de signaler les principaux travaux, publiés ou non, qui occupèrent son activité.

Je ne citerai que pour mémoire les nombreuses tables qu'il a rédigées pour les *Archives de l'art français*, pour le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, et pour vingt autres publications. Il estimait, avec raison selon nous, qu'une bonne table n'est pas une œuvre sans mérite et qu'on a grand tort d'en confier le soin à des mercenaires parfois peu intelligents. Il a d'ailleurs joint la pratique à la théorie, et certains de ses travaux en ce genre peuvent être proposés comme modèles.

Ce serait de l'ingratitude de ma part de passer sous silence la sollicitude avec laquelle il a suivi jusqu'au bout la publication des *Comptes des bâtiments du roi.* Il a lu le texte jusqu'à la dernière ligne, et je lui dus souvent d'excellents conseils. Il serait juste que tous ceux à qui il a rendu de pareils services n'en perdissent pas trop tôt le souvenir.

Je rappellerai pour mémoire sa notice biographique sur Michel-Ange, parue dans le numéro exceptionnel de la *Gazette des beaux-arts*, publié à l'occasion du centenaire de 1876. Il convient d'indiquer aussi le compte-rendu du Salon de 1875, inséré dans le même recueil. Il a donné enfin à cette revue des articles très nouveaux sur les Juste, sur la date de la mort de Jean Goujon, sur Diane de Poitiers et son goût dans les arts, sur les antiquités de la ville de Sens.

Ses amis intimes connaissaient ses projets de livres sur les statues équestres et sur les bagues. Le premier a reçu un commencement d'exécution avec la Notice sur la statue équestre de Louis XIII, qui ne cessa de le préoccuper jusqu'à sa dernière heure, puisque la dernière édition de ce travail, presque entièrement imprimée dès 1874, est devenue une publication posthume qui n'a été distribuée, par nos soins, qu'après la mort de l'auteur. Il est à noter que la deuxième rédaction, publiée dans les *Beaux-Arts*, portait ce titre général qui laisse percer clairement les projets de Montaiglon : *Histoire des statues équestres.*

Parmi les travaux qui ne portent pas le nom de Montaiglon et auxquels il collabora cependant avec la plus grande activité, il con-

vient de citer le *Dictionnaire des architectes français* d'Adolphe Lance. Il rédigea pour le second volume une table alphabétique signée de ses initiales et mentionnée dans sa Bibliographie. Mais ce que les rédacteurs de cette Bibliographie ont ignoré et n'ont pu dire, c'est que Montaiglon avait revu d'un bout à l'autre le travail de Lance avant l'impression, avait largement prodigué à son ami les conseils et les indications utiles, et s'il n'a pas revendiqué le titre de collaborateur, n'ayant pas pris part à la rédaction du texte, ce livre ne l'en occupa pas moins pendant des années. D'ailleurs, Lance reconnut en quelque sorte ce qu'il devait à cette féconde assistance en laissant à Montaiglon tous les dossiers et toutes les notes réunies pour la préparation du Dictionnaire.

C'est au même titre d'ami qu'Anatole de Montaiglon s'occupa de la belle publication de M. Corroyer sur le Mont-Saint-Michel et ne cessa de rassembler sur une question archéologique qui l'avait passionné quantité de documents destinés à une publication qui ne verra pas le jour.

Quant au projet de traité sur les bagues, il n'en reste que des esquisses quelque peu vagues dans deux communications faites, l'une en 1883 à la Société des antiquaires de France, l'autre en 1891 au Comité d'archéologie.

Et pour la préparation de ces multiples travaux, notre savant confrère ne cessait de réunir les mémoires, les brochures, les plaquettes, dont la lecture des catalogues de vente ou de longues stations devant les boîtes des bouquinistes lui révélaient l'existence. Sans doute, le Catalogue imprimé de sa bibliothèque contiendra de curieuses révélations à cet égard.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire quelques mots du culte qu'il avait voué au génie de Molière, le plus Français peut-être de nos auteurs dramatiques. Aussi, quand Jacques Leman conçut le plan d'une édition monumentale de l'œuvre du poète dramatique, illustrée avec une profusion et une originalité inconnues jusque-là, Anatole de Montaiglon se trouva-t-il tout préparé à devenir son collaborateur. Chargé d'établir le texte et d'écrire en même temps sur chaque comédie une notice historique et critique, il accepta cette tâche avec empressement. Quel dom-

mage qu'il ne se soit pas pressé un peu plus et qu'il n'ait pas eu le temps d'achever ce qu'il avait si bien commencé ! Aucun des deux collaborateurs du début n'aura vu l'achèvement de l'œuvre, et il est douteux maintenant qu'on songe à réunir en un volume, comme notre ami en avait conçu le dessein, les notices si curieuses et si sagaces placées en tête de chacune des pièces. Il a dépensé là des trésors d'érudition, d'intelligence et de perspicacité dont on lui tiendra peu de compte. Ce n'est pas à un ouvrage luxueusement illustré qu'on a l'habitude d'aller demander des idées neuves ou profondes, et combien peu de bibliophiles s'attachent à la valeur littéraire ou critique d'une préface !

Ces notices devaient à l'origine ne pas dépasser quatre ou cinq pages; elles prirent rapidement un développement imprévu. Certaines atteignirent dix et douze pages; celle du Tartufe n'en compte pas moins de vingt-quatre. Le dernier fascicule publié et annoté par A. de Montaiglon est le *Bourgeois gentilhomme*, paru en 1895.

Un seul exemple suffira pour donner une idée de l'originalité de ce long et savant commentaire. *Le Sicilien*, la première des comédies illustrées par M. Maurice Leloir, après la mort de Jacques Leman, avait toujours été imprimé en prose. Or, les lecteurs quelque peu lettrés avaient remarqué depuis longtemps que cette pièce renferme un grand nombre de vers irréguliers, sans rimes. Un soir, Anatole de Montaiglon, se trouvant dans une réunion d'amis où la question était agitée, avait soutenu avec conviction que Molière, empêché par ses multiples devoirs, n'avait pas eu le temps de donner à la comédie sa forme définitive, et que son intention bien évidente était de l'écrire en vers libres. Il rentra chez lui assez tard, sous la préoccupation du débat auquel il venait de prendre une part active; il occupa tout le reste de la nuit à copier *le Sicilien*, en cherchant la coupure des vers non rimés. L'épreuve fut décisive; toute la pièce ainsi transcrite était en vers irréguliers. C'est sous cette forme nouvelle qu'il la fit imprimer, et pour la première fois, si je ne me trompe, dans son édition de Molière.

La fréquentation des poètes anciens ou modernes, l'étude des dif-

férentes formes métriques devaient presque nécessairement entraîner notre ami à s'essayer à la poésie pour son propre compte. Dès 1849, parurent ses premiers essais en vers sous le pseudonyme de Charles Robert, prénoms de deux amis intimes. Depuis cette époque jusqu'à la fin de sa vie, il n'a cessé de s'exercer un peu partout sur les sujets les plus divers. Les questions d'art lui inspirèrent ses meilleurs morceaux. Une série de sonnets, parus en 1882 dans la *Gazette des beaux-arts*, fut remarquée des poètes. De temps en temps, il publiait quelque modeste brochure dédiée à un ami, contenant, soit un poème comme le *Chant de mort du chêne*, soit une suite de sonnets inspirés par les couchers de soleil ou les jeux de lumière dans la campagne. Puis, c'était une pièce sur Molière ou sur Rabelais, ses deux auteurs favoris. J'ai eu entre les mains une collection d'une cinquantaine de sonnets sur le *Jugement dernier* de Michel-Ange et j'en ai publié quelques-uns à la fin de la dernière édition de la Notice sur le Louis XIII de la place des Vosges. Je signalerai enfin l'hymne à Cérès, traduction en vers, parue tout récemment grâce à l'initiative d'un de ses derniers élèves de l'École des chartes. La correction des épreuves de ce petit poème aura été la dernière occupation et la suprême joie de sa vie.

Afin de donner une idée de ces rêveries poétiques, nous prendrons au hasard, parmi les sonnets publiés jadis dans la *Gazette des beaux-arts*, deux ou trois morceaux où le talent du rimeur s'affirme sous des aspects bien différents.

Le premier, intitulé *Michel-Ange*, est dédié à Jacques Leman :

Michel Buonarotti, le sculpteur surhumain,
Quand la mort eut vaincu Vittoria Pescaire,
— Seule amour qu'il ait eue, amour comme eux austère, —
Accourut, presque fou, dans son palais romain,

Et, pour avoir plus long ce jour sans lendemain,
Se paissant d'une vue aussi triste que chère,
Il demeura longtemps près du lit funéraire,
Mais son respect n'osa lui baiser que la main.

O sublime baiser, tout pur, sans cri, sans fièvre,

Jamais tu n'auras pu s'effacer de sa lèvre
Plus que le souvenir de son cœur qui se rompt,

Et, plus tard, malgré lui quand s'ouvrait sa pensée,
Du coup de ce trépas son âme, encor blessée,
Regrettait de ne pas l'avoir baisée au front.

Voici maintenant un poème d'une inspiration bien différente, dédié, sous le titre de *Penetrabit*, à l'élégant aquarelliste Édouard de Beaumont, grand connaisseur, comme on sait, en armes de l'ancien temps :

La poignée en est longue, et longs ses quillons droits;
Les gardes sont d'argent et d'or damasquinées ;
En septuple entrelacs les branches contournées
Forment comme une cage où s'abritent les doigts;

La coquille au-dessous s'étoile en trous étroits
Pour enferrer l'élan des pointes forcenées;
La lame, au talon plane, aux carres chanfreinées,
Lance, comme au vieux temps, des éclairs blancs et froids.

Du sillon du milieu la rayure plus large
S'ajoure et s'allégit de vides de décharge,
Par où, sans y cailler, le sang s'écoulera;

Elle est bonne d'estoc encor plus que de taille,
Et doit s'être rougie en plus d'une bataille,
Puisqu'elle a pour devise : *Elle pénétrera.*

Citons encore cette pièce du sentiment le plus délicat et le plus vrai, dont la forme ne laisse à peu près rien à désirer :

LES TROIS GRACES DE GERMAIN PILON.

Avec votre air français mêlé de florentin,
Que vous avez de charme, ô belles enlacées!
En vous tenant ainsi doucement adossées,
Graves, et cependant vous sentant d'Arétin;

Vos cheveux crêpelés, bordant un front mutin,
De vos pieds délicats les grâces déchaussées,
Ravissent, comme aussi vos tuniques froissées,
Et sur vos corps légers les longs plis du satin.

Le ciseau de Pilon eut plus que des caresses
Pour polir vos cous ronds, vos jambes chasseresses,
Pour amincir vos flancs, pour effiler vos doigts,

Et, par ce qu'il a mis en vous de la Sirène,
Vous êtes, bien plutôt que la beauté sereine,
L'étrange volupté de la cour des Valois.

Ce dernier sonnet porte la date de 1851.

Mais les vers qu'il a livrés à l'imprimeur ne constituent qu'une très faible partie de ceux que Montaiglon composa. Ses carnets, difficiles à déchiffrer, écrits souvent en promenade, au lit ou en chemin de fer, contiennent des centaines de pièces inspirées par les sujets les plus variés. Les personnes qui ont le souci de sa réputation et le soin de sa mémoire devront être très sobres de publications nouvelles. Montaiglon a fait lui-même le choix de ce qu'il voulait confier au public; son renom poétique n'aurait probablement rien à gagner à de nouvelles révélations, car il était, en somme, plutôt adroit versificateur que véritable poète.

Cette notice n'aurait pas de fin s'il fallait entrer dans le détail de tous les travaux en tête desquels notre ami a inscrit son nom. Aussi bien, la bibliographie due à l'amitié et à la sollicitude de quelques-uns de ses anciens élèves a suffisamment édifié tous ceux qui l'ont connu sur la prodigieuse variété de son érudition et son infinie curiosité. Il suffira, pour en donner une idée exacte, de rappeler les principales divisions de cette bibliographie. Elle ne compte pas moins de 684 numéros et attend un supplément qui se composera bien au moins de quarante ou cinquante articles. Le chapitre des beaux-arts, le plus long, comme bien on pense, va du n° 1 au n° 333. Les rubriques suivantes indiquent les principales subdivisions de cette catégorie : *Généralités*, *Salons et expositions, Musées*, *Collections et ventes de tableaux*, *Œuvres d'art en particulier*, *Travaux sur les artistes en général*, *Documents et notices biographiques sur les artistes* (n°s 93 à 333). L'archéologie s'étend de 334 à 463. L'histoire littéraire (n°s 464 à 605) est divisée en six paragraphes portant les titres suivants : *Édi-*

tions (464-510); *Dissertations* (511-532); *Notices nécrologiques* (533-541); *Rapports et discours* (542-550); *Rédaction de tables* (551-559); *Bibliographie et comptes-rendus critiques* (560-605). Le chapitre des *Varia* et curiosités n'est pas le moins curieux de ce répertoire; il montre mieux que tout autre l'étendue des connaissances du chercheur et l'originalité de son esprit. Il comprend 61 numéros (606-667). Dans la dernière division sont catalogués les sonnets et poésies (668-684). M. Fernand Bournon, qui avait accepté la mission délicate d'entreprendre les recherches nécessaires pour préparer cette bibliographie et qui s'en est acquitté à son honneur, a complété le volume par une table alphabétique des matières et une notice explicative des planches, qui toutes ont un rapport étroit avec l'ouvrage. C'est le portrait à l'eau-forte du maître, une vue de la vieille porte de l'ancien hôtel de Clisson qui donnait accès à l'École des chartes quand Montaiglon en suivait les cours, un fac-similé de son écriture, un cul-de-lampe tiré de l'édition de Molière avec le chiffre A M, l'*ex-libris* dessiné par M. Édouard Corroyer contenant la devise *De jour en jour en apprenant mourant*, enfin diverses planches tirées des ouvrages de celui auquel ce petit monument littéraire est dédié.

Les anciens élèves du cours de bibliographie et de classement d'archives qui ont assisté à la fête quasi-familiale offerte à leur ancien maître pour lui présenter ce souvenir, garderont longtemps la mémoire de la joie émue avec laquelle il remercia ceux qui avaient pris l'initiative de cette solennité intime. Rien d'ailleurs ne pouvait lui être plus sensible que ce témoignage d'affectueuse estime consacrant l'immense labeur d'une carrière si bien remplie.

Comment, après cet hommage touchant, notre ami ne comprit-il pas qu'il avait bien gagné le droit de se reposer et d'achever paisiblement ses jours en mettant la dernière main à des travaux ébauchés ou commencés depuis longtemps, et restés en souffrance? Mais, sur ce point, il demeura intraitable jusqu'à la fin. Impossible de lui faire entendre raison. Lui enlever sa chaire, c'était lui arracher le cœur. On la lui conserva le plus longtemps possible; et il fut moins sensible aux égards qu'on avait témoignés jusqu'au bout à son dévouement et à sa vieillesse, qu'à la rupture, devenue nécessaire, avec sa chère École.

Vers le mois de juillet 1895, son esprit était trop affaibli pour qu'on pût garder quelque illusion sur l'approche de la fin. Se sentant gravement atteint, il alla demander à une maison amie des environs de Tours, où il avait toujours rencontré la plus affectueuse hospitalité, sinon un rétablissement impossible, au moins le calme et le repos ; et c'est à Tours, entouré jusqu'à l'heure suprême de la sollicitude de vieux amis, qu'il rendit le dernier soupir, travaillant ou essayant de lire, de corriger des épreuves, de classer des papiers, toujours fidèle jusqu'au bout à la noble devise qu'il avait faite sienne.

Nous nous sommes étendu seulement sur les œuvres de l'érudit, du savant, du poète ; nous avons signalé en passant son caractère serviable jusqu'à la faiblesse, son cœur excellent. Bien que nous ayons vécu avec Montaiglon sur un pied de grande intimité, nous bornerons là cette étude posthume. Nous avons peu de goût pour les indiscrétions si fort à la mode aujourd'hui et pour cette manie de dévoiler aux contemporains toutes les particularités, si insignifiantes qu'elles soient, de la vie privée. Nous ne voyons pas trop quel profit peut tirer de ces indiscrétions la réputation d'un artiste, d'un écrivain ou d'un érudit. C'est sur ses œuvres que le public doit le juger, car ses œuvres seules appartiennent à la discussion.

Ceci dit, nous pouvons déclarer que la conduite privée d'Anatole de Montaiglon a toujours été réglée par les principes de la plus stricte délicatesse. Il a vécu seul parce qu'il ne se croyait pas le droit d'associer une compagne à une situation presque toujours embarrassée ; mais, sur les diverses questions que j'ai eu souvent l'occasion d'aborder avec lui dans l'abandon des conversations familières, j'ai toujours rencontré chez lui les scrupules d'une conscience très droite. Il a compté beaucoup d'amis se trouvant dans une position de fortune bien différente de la sienne. Jamais il ne lui serait venu à l'idée de tirer aucun parti de ces relations. Quand le baron James de Rothschild voulut devenir le collaborateur du Recueil des poésies françaises et des œuvres de Gringore, quand, à cette occasion, il entretint des rapports fréquents et amicaux avec Montaiglon, ni l'un ni l'autre n'eurent jamais un moment la pensée, et cela fait leur éloge à tous deux, qu'il pût

sortir de ce rapprochement fortuit, causé par une similitude de goûts et d'études, un avantage quelconque pour le collaborateur le moins fortuné. L'érudit se trouva très satisfait d'avoir reçu quelques boîtes d'excellents cigares de son ami, et il disait souvent en riant qu'il aurait beau payer un secrétaire fort cher, il n'en retrouverait jamais un pareil à celui qui écrivait le texte de leurs travaux communs. C'était, en effet, le baron James qui copiait de sa belle et large écriture les poésies du XVe et du XVIe siècle que Montaiglon se chargeait d'annoter ou de commenter d'une plume moins majestueuse.

Qui songerait d'ailleurs à le louer d'un désintéressement tout naturel? Qui blâmerait le baron James d'avoir su maintenir ces rapports éphémères sur le terrain où ils devaient rester pour la dignité de l'un comme de l'autre?

Les vieux amis du maître regretté savent avec quelle passion il s'occupa toute sa vie d'augmenter et d'entretenir cette belle bibliothèque qui remplissait les pièces du logement de la place des Vosges. Depuis quarante ans, son possesseur n'avait négligé aucune occasion de l'enrichir, soit dans les ventes publiques, soit dans ses longues stations sur les quais, en sortant du Comité ou de la Société des antiquaires. C'était le moment des flâneries fructueuses. Que de fois l'avons-nous vu arriver triomphant avec sept ou huit brochures découvertes dans la boîte à dix ou à quinze centimes, et dont il prenait plaisir à détailler l'intérêt et la rareté! Mais ce n'était pas seulement chez les bouquinistes que se formaient ces suites si précieuses sur les diverses matières auxquelles s'étendaient les recherches du savant. Paraissait-il un livre nouveau sur Molière, Rabelais, Palissy ou Guy Patin, il était des premiers à l'acquérir, pourvu que ce ne fût pas uniquement un ouvrage de luxe et qu'il n'excédât pas les ressources de son modeste budget. S'il négligeait de plus en plus, dans les derniers temps de sa vie, le soin de sa personne, c'était pour consacrer des sommes plus considérables à ses chères collections. Aussi, sa bibliothèque présentait-elle vers la fin de sa vie un ordre admirable; presque tous les volumes étaient simplement, mais solidement reliés. Certaines séries commencées depuis longtemps, les biographies d'artistes,

les épistolaires, les éditions de Rabelais, celles des lettres de Guy Patin, les publications sur la vie et les œuvres de Molière, les éditions d'anciennes poésies françaises se trouvaient là en nombre et offraient mainte rareté. D'ailleurs, nous saurons bientôt ce que cette vie d'économie était parvenue à réunir, grâce à une recherche patiente et continue, puisque les héritiers de cette riche collection sont tenus d'en publier le catalogue.

Le sort de la bibliothèque formée avec tant d'amour, au prix de réels sacrifices, ne cessa de préoccuper l'esprit de ce bibliophile délicat pendant la dernière partie de sa vie. Ses plus proches parents étaient des cousins. Toutes relations étaient rompues depuis longtemps avec les enfants d'une tante qui eussent été ses héritiers naturels. Dans ces conditions, il n'hésita pas à prendre des dispositions testamentaires pour que ses livres chéris ne fussent pas livrés aux hasards d'une vente hâtive. N'est-ce pas un sentiment bien humain et bien répandu de vouloir assurer contre les incertitudes de l'avenir les objets pour lesquels nous avons eu une prédilection marquée et où nous laisserons, pour ainsi dire, après la mort, quelque chose de nous-même ?

Le 17 septembre 1870, au milieu des premières angoisses du siège de Paris, Anatole de Montaiglon écrivait d'une main fiévreuse ce projet de testament, dont le brouillon a été retrouvé dans ses papiers. Bien qu'il n'ait pas donné suite à ses intentions, il nous a paru intéressant de reproduire ce projet, qui trahit les préoccupations du moment et nous reporte à un état d'esprit qu'on ne saurait comprendre si on ne l'a partagé.

Paris, 17 septembre 1870.

Avec l'incertitude de la mort, qui dans les circonstances actuelles peut m'atteindre soudainement, je me dois à moi-même, n'étant pas marié et n'ayant pas d'enfant, de rédiger cet acte de dernière volonté pour disposer du peu qui peut m'appartenir, d'autant plus que, depuis la mort de mon père et de mon oncle, je n'ai plus de famille prochaine.

Je lègue :

1° A la Société des antiquaires de France, dont j'ai l'honneur de

faire partie depuis 1851, une collection complète de la *Bibliothèque de l'École des chartes;*

2° A la bibliothèque de Soissons la collection des volumes des Comités et de la *Revue des Sociétés savantes;*

Quant à ma bibliothèque, j'en dispose de la façon suivante :

3° La bibliothèque de la rue de Richelieu (où j'ai toujours trouvé les secours les plus bienveillants lorsque, commençant tout jeune à travailler, je n'étais encore connu d'aucune façon) prendra dans ceux de mes livres annotés tout ce qu'elle n'aura pas et ce qu'elle voudra prendre. Je n'ai pas de choses précieuses à lui laisser; mais, dans les brochures et les tirages à part surtout, elle en peut trouver qui lui manquent;

4° Le premier choix fait, l'École des chartes en fera un second et le plus large possible : histoire, littérature, textes du moyen âge et du XVIe siècle, archéologie, même antique, revues; en somme, tout ce qu'elle croira lui être utile directement ou indirectement. C'est l'École, par l'instruction que j'y ai reçue et par la manière dont elle m'a assuré une position, qui m'a fait ce que je puis être. Je crois devoir, et il m'est agréable de lui être utile après moi pour laisser ce souvenir d'estime et d'affection à mes maîtres, à mes camarades et à mes élèves.

Enfin, la bibliothèque de l'Arsenal, où je n'ai été que surnuméraire, mais qui m'a mis le pied dans l'étrier, et où j'ai fait en réalité office de bibliothécaire, prendra tout ce qui n'aura pas été choisi par la bibliothèque de la rue de Richelieu et par celle de l'École des chartes. Comme ma bibliothèque, faite forcément au hasard, est très variée, il lui restera encore assez pour diminuer quelques lacunes.

On saisit aisément le sentiment délicat qui dictait ces libéralités. Notre ami gardait un souvenir reconnaissant à la Société des antiquaires, qui l'appelait à elle quand il n'était encore qu'un débutant. Il entretenait alors avec certains habitants de Soissons d'étroites relations. Son ami Jacques Leman, qui commença le grand Molière illustré, avait une propriété importante dans les environs de la ville; et, un moment, Montaiglon eut l'idée d'écrire un catalogue du musée de Soissons. Plusieurs fois, il nous entretint du projet de laisser sa bibliothèque entière et tous ses manuscrits à l'École des chartes. Je ne sais même s'il ne dit pas quelques mots de son dessein à certaines personnes directement intéressées dans la question. La froideur avec laquelle furent accueillies ces ouvertures ne fut peut-être pas complètement étrangère au revirement

qui s'opéra dans son esprit et qui lui fit changer du tout au tout ses dispositions.

Il était légitime, il était naturel que cette collection à laquelle avaient été consacrées toutes ses ressources assurât dans une certaine mesure la tranquillité et l'aisance de ses dernières années. Il demandait d'ailleurs bien peu en échange de l'abandon auquel il consentait de son vivant. Toute son ambition était de laisser quelque part, dans un établissement ouvert au public, la totalité de ces séries complétées au jour le jour, au hasard des trouvailles, et contenant quantité de raretés introuvables.

Il essaya d'abord de traiter avec le conservateur d'une des grandes bibliothèques provinciales dont il était l'habitué. Moyennant une faible rente viagère, il aurait assuré la conservation intégrale de ses livres dans un fonds spécial portant son nom. Des pourparlers furent même engagés, assure-t-on, avec la ville de Tours, à laquelle le rattachaient de vieilles affections.

On songea un moment à procurer le bénéfice de ce riche héritage à la ville d'Avignon ou à celle de Pau. Mais les lenteurs administratives et aussi les défiances provinciales rendaient le succès d'une pareille convention fort problématique. Les obstacles inattendus qui surgirent et aussi une certaine indifférence chez les parties intéressées firent abandonner les pourparlers. C'est alors que l'intervention d'un ami commun amena la cession de la bibliothèque à l'Ordre des Bénédictins moyennant le payement d'une rente viagère de douze cents francs[1]. Ce serait sortir

---

1. Le traité par lequel A. de Montaiglon a cédé sa bibliothèque nous a été communiqué par la famille. Nous en donnons le texte pour faire cesser toute interprétation inexacte :

« Les soussignés : M. Anatole de Montaiglon, demeurant à Paris, place des Vosges, 9, et M. André-Martin Coutelle de la Tremblaye, demeurant à Paris, rue Garancière, 4, ont fait et arrêté les conventions suivantes :

« Par ces présentes, M. de Montaiglon vend à M. de la Tremblaye, qui accepte : la totalité de sa bibliothèque, comprenant notamment des ouvrages d'histoire, de littérature et d'archéologie, etc.; laquelle se trouve dans l'appartement occupé par M. de Montaiglon à Paris, place des Vosges, 9, telle qu'elle se comporte, sans exception ni réserve.

« Ensemble, tous les livres et ouvrages dont il deviendra propriétaire depuis ce jour jusqu'à son décès.

du rôle de biographe que d'entrer dans l'examen des appréciations contradictoires auxquelles cette convention a donné matière après sa mort. On me permettra cependant d'observer que notre ami,

---

« Sont compris également dans la présente vente tous les livres et ouvrages dépendant de la bibliothèque de M. de Montaiglon et qui seraient actuellement prêtés ou pourraient être prêtés dans l'avenir à diverses personnes, bibliothèques publiques, etc.; le vendeur subrogeant au besoin l'acquéreur dans tous ses droits et actions pour revendiquer purement et simplement, de tous dépositaires, les livres et ouvrages en question.

Propriété. Jouissance.

« L'acquéreur est propriétaire de la totalité de la bibliothèque à lui vendue, à compter de ce jour et par le seul fait des présentes.

« Il en aura la jouissance, savoir :

« Pour les 2/3 des livres et ouvrages la composant actuellement, au moyen de la remise que M. de Montaiglon lui en fera au plus tard le jour de la signature de l'acte authentique, dont il sera ci-après parlé.

« Et pour le dernier tiers, ainsi que pour les livres et ouvrages à acquérir, le jour du décès de M. de Montaiglon seulement, par la prise de possession reelle.

Conditions :

« La présente vente a lieu aux conditions suivantes, qui devront être fidèlement exécutées et accomplies de part et d'autre :

« 1° Les 2/3 de la bibliothèque que M. de Montaiglon doit remettre immédiatement à l'acquéreur seront composés de livres et ouvrages du choix du vendeur.

« 2° Ils devront être installés de suite sur des rayons et classés et ne pourront être transportés en dehors de Paris du vivant du vendeur.

« 3° Un catalogue complet sera préparé, dès maintenant, sous la direction de M. de Montaiglon.

« Ce catalogue devra, dans les cinq ans qui suivront le décès de M. de Montaiglon, être imprimé aux frais de l'acquéreur.

« 4° Il sera dressé, pour être annexé à l'acte de vente authentique, la liste de tous les livres et ouvrages que ne remettra pas immédiatement M. de Montaiglon.

« 5° En ce qui concerne les livres et ouvrages dont M. de Montaiglon deviendra propriétaire à partir de ce jour, il devra, au fur et à mesure, les inscrire sur un registre, et, à la fin de chaque année, il délivrera une copie de ce registre, signée de lui, à M. de la Tremblaye.

« 6° Enfin, l'acquéreur aura le droit d'apposer, outre l'« *ex libris* » du vendeur, son cachet à lui acquéreur, tel qu'il sera décrit dans l'acte authentique, non seulement sur les livres et ouvrages formant les 2/3 qui doivent être remis incessamment, mais encore sur chacun des livres et ouvrages composant le tiers conservé par M. de Montaiglon, sa vie durant, et sur ceux qu'il acquerra à partir d'aujourd'hui, à quelque titre que ce soit.

Prix.

« En outre, la présente vente est consentie et acceptée moyennant, pour

depuis longtemps sans famille immédiate, n'ayant par conséquent aucune obligation envers qui que ce fût, et, d'un autre côté, attachant un prix extrême à la conservation intégrale de sa bibliothèque, était bien libre d'en disposer comme il l'entendait, de la donner même gratuitement s'il lui eût convenu. Sans doute, le prix n'était guère rémunérateur; mais il faut compter aussi pour quelque chose cette condition imposée aux acquéreurs de rédiger et de publier le catalogue et aussi l'obligation de la conserver intégralement, ce qui supprime toute idée de spéculation.

On a dit que le vendeur s'était conduit dans cette circonstance comme un enfant. Sur les questions d'intérêt, il est resté jusqu'à la fin un grand enfant, et on aurait tort de lui reprocher une qualité de jour en jour plus rare. Il avait assuré le sort de ses chers bouquins, il savait qu'il ne mourrait pas tout entier, que le catalogue de sa bibliothèque, joint à la bibliographie publiée par les soins de ses élèves et amis, porterait témoignage devant la postérité de ses goûts studieux et de ses vastes travaux, et ce lui fut une immense joie d'avoir réalisé un projet qui lui tenait tant à cœur.

Sans doute, sa mise à la retraite lui porta un coup terrible; mais on avait tout fait pour lui adoucir l'amertume de cette mesure.

---

tout prix, une rente annuelle et viagère de 1,200 fr. sur la tête et pendant la vie de M. de Montaiglon, vendeur, que M. de la Tremblaye s'oblige à payer et servir à M. de Montaiglon, en la demeure à Paris de ce dernier, en bonnes espèces de monnaie d'or et d'argent et billets de banque de France, par trimestre et d'avance, à compter du 1er janvier 1894, et pour la première fois, pour toute la fraction courue depuis cette date jusqu'à la signature de l'acte authentique, ce dernier jour, et ensuite les 1er avril, juillet, octobre et janvier de chaque année, et ce pendant la vie et jusqu'au décès de M. de Montaiglon, époque à laquelle ladite rente sera éteinte et amortie et M. de la Tremblaye entièrement libéré et affranchi de son service, même du terme courant, lors du décès de M. de Montaiglon.

« M. de Montaiglon déclare qu'il est né à Paris le 28 novembre 1824.

« Les présentes seront réalisées par acte authentique à Paris, sous six mois de ce jour, aux frais de l'acquéreur.

« Fait double et de bonne foi.

« A Paris, le 21 janvier 1894.

« Lu et approuvé l'écriture ci-dessus. [Signé :] C. de la Tremblaye.

« Lu et approuvé l'écriture ci-dessus. [Signé :] Anatole de Montaiglon.

L'événement n'a que trop prouvé qu'on avait prolongé jusqu'aux plus extrêmes limites son maintien dans sa chaire de l'École des chartes, et ce fut peut-être un bonheur pour lui qu'une fin si prompte, bien que prévue depuis quelques mois, l'ait enlevé après cette dure épreuve.

Après nous être étendu longuement sur la biographie, la science, l'humeur serviable et obligeante, les nombreuses publications de notre ami, il conviendrait d'ajouter quelques mots sur son excellent cœur. Le témoignage d'un modeste serviteur, qui l'a connu dans les derniers temps de son existence, nous a suffisamment édifié à cet égard. « Il avait ses pauvres, nous disait-on, qui venaient à époque fixe frapper à sa porte, sachant qu'ils ne seraient pas éconduits les mains vides. Quand il les voyait trop souvent, leur charitable bienfaiteur leur disait d'un ton bourru qu'ils n'eussent plus à reparaître, qu'il ne voulait plus entendre parler d'eux. Et, quelques mois après, à l'approche du terme ou de l'hiver, ils se présentaient humblement, sûrs de recevoir une large aumône. » On ne saura jamais tous les misérables qu'il a secourus de la sorte. Personne n'a parlé de ce trait, parce qu'il cachait soigneusement ces libéralités, prélevées sur ses modestes revenus ; un hasard seul a porté à notre connaissance ces détails qui montrent que chez cet érudit, chez ce lettré, le cœur était à la hauteur de la science et du talent.

Quand Anatole de Montaiglon rendit le dernier soupir à Tours, le 1er septembre 1895[1], tous ses amis se trouvaient dispersés ; on

1. Voici la transcription de l'acte de décès :

Mairie de Tours.

« L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le trois septembre, à dix heures du matin, MM. Charles Hérelle, âgé de soixante-neuf ans, associé d'agent de change, demeurant à Paris, rue Jouffroy, 74, et Denis Thiault, âgé de cinquante-quatre ans, régisseur, demeurant à Fondettes (Indre-et-Loire),

« Ont déclaré que Anatole de Courde de Montaiglon, âgé de soixante-dix ans environ, professeur honoraire de l'École des chartes, chevalier de la Légion d'honneur, célibataire, domicilié à Paris, place des Vosges, 9, né à Paris (Seine), fils de feu Auguste de Courde de Montaiglon et de feue Geneviève-Simonette Fouquet, son épouse, est décédé le 1er septembre, à six heures du soir, rue Saint-Pierre, 12, petit hôpital Saint-Gatien. »

ignora d'abord quand et où auraient lieu les obsèques, et beaucoup craignirent de ne pouvoir, en l'accompagnant au cimetière, lui apporter un suprême témoignage d'affection et de regrets.

On ne tarda pas à savoir que le général Gonse, son cousin, se chargeait de faire célébrer à Paris la cérémonie funèbre. Le 20 septembre avait lieu le service à l'église Saint-Paul-Saint-Louis, et les restes de celui qui fut un honnête homme dans toute la force du terme étaient déposés dans le caveau du Père-Lachaise, où l'attendait une mère tendrement aimée.

Quatre discours, rappelant les titres du savant et les qualités de l'homme privé, étaient lus sur la tombe par M. Paul Meyer, directeur de l'École des chartes, au nom de l'École, par M. Henry Havard, représentant le ministre des beaux-arts, par M. Giry, président de la Société des anciens élèves de l'École des chartes, et enfin par M. Ulysse Robert, président en exercice de la Société des antiquaires de France. Si la Société de l'histoire de l'art français ne fit pas entendre sa voix, comme on s'y attendait peut-être, dans ce concert de louanges posthumes, elle n'en avait pas moins témoigné, d'une façon sensible, la part qu'elle prenait à la perte de celui qui resta son président dévoué durant vingt-cinq années.

Il nous a semblé qu'il y avait mieux à faire qu'à venir répéter sur cette tombe, après d'autres voix autorisées, les banales formules de regret et d'éloge qu'on ne refuse jamais à un mort, et prolonger ainsi la durée d'une cérémonie pénible. C'est dans le but de réparer ce silence volontaire que nous avons consacré ces pages à celui à qui nous avions voué depuis longtemps une profonde affection et qui justifia si bien par son existence tout entière la belle devise inscrite en tête de cette notice.

P.-S. — En dehors de sa bibliothèque, dont nous avons dit la cession et qui se trouve maintenant installée rue Vaneau, n° 34, dans un local où les anciens amis du propriétaire sont libéralement admis à travailler, Anatole de Montaiglon laissait un grand nombre de portefeuilles bourrés de notes, de renvois, d'articles découpés dans les journaux, parfaitement classés sous un certain nombre de rubriques propres à rendre lès recherches commodes;

car c'est un fait remarquable que, dans l'apparente confusion de cet appartement, encombré de papiers souvent inutiles (c'est ainsi qu'on a retrouvé les épreuves et les bonnes feuilles d'ouvrages publiés depuis longtemps), régnait un ordre admirable. Nous pensons qu'il n'est pas sans intérêt de conserver ici le souvenir de ces manuscrits originaux avec des indications permettant à ceux qu'ils pourraient intéresser d'y recourir au besoin.

Dix paquets et onze gros dossiers, où se trouvait réuni tout ce qui se rapportait à Paris et à son histoire, ont été acquis par la bibliothèque de la ville de Paris.

Deux portefeuilles sur Guy Patin, avec un lot de pièces originales du quinteux médecin, appartiennent maintenant à la bibliothèque du Collège de France.

Pour éviter la perte ou la dispersion de cinquante et quelques liasses ou portefeuilles sur les peintres, les sculpteurs et les architectes français, sur les statues équestres, les bagues, sur Michel-Ange, Eugène Delacroix, Bernard Palissy, nous nous sommes assuré ce lot important, et nous comptons prendre des mesures pour sauver définitivement ce qui mérite d'être conservé.

Voici enfin la liste d'un certain nombre de dossiers sur divers sujets acquis pour la bibliothèque de la ville de Tours : Histoire de France (5 liasses); Histoire et politique (10 articles); Histoire de la calotte (1 portefeuille); Bibliographie (1 dossier); Variétés littéraires (17 liasses); Victor Hugo (1 carton); le Roman comique (1 carton); La Fontaine (1 dossier); Rabelais (1 dossier); le Port-Royal de Sainte-Beuve (1 carton); Variétés archéologiques (8 ballots); Mont-Saint-Michel (2 portefeuilles); Critiques de salons de peinture (1 article); Benjamin Fillon (2 cartons); Variétés scientifiques (4 ballots); Mémoires et articles (14 cartons); Notes manuscrites (8 cartons); un dossier de Notes concernant l'École des chartes et un autre concernant l'École de Tours.

Tous les manuscrits, on le voit, sont à l'abri des aventures, et la plupart peuvent être dès aujourd'hui consultés par les travailleurs.

Jules Guiffrey.

Un dernier hommage, dont le retard apporté à cette publication nous permet de dire quelques mots, vient d'être rendu à la mémoire d'Anatole de Montaiglon, en prouvant que son souvenir est resté cher à la plupart de ceux qui l'ont connu.

Le 9 novembre 1896, des parents, des amis, des élèves se réunissaient autour de la tombe du Père-Lachaise, couverte pour la circonstance de couronnes et de gerbes de fleurs. Une souscription, qui avait rencontré partout un accueil très sympathique, avait permis d'ériger sur le tombeau de famille une stèle, surmontée du moulage en bronze de la tête de celui dont on honorait la mémoire, avec cette inscription : *A Anatole de Montaiglon, ses amis.*

M. le comte Henri Delaborde, secrétaire de l'Académie des beaux-arts, et M. le vicomte Henri de Bornier, de l'Académie française, se sont faits les interprètes émus des sentiments des assistants, venus au cimetière par une froide journée d'automne pour rendre un suprême témoignage d'affection à l'ami et au maître. Une relation imprimée de cette modeste et touchante cérémonie en perpétuera le souvenir pour ceux qui ont gardé à la mémoire d'Anatole de Montaiglon un culte fidèle.

J. G.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

n,
, avait
e, surmontée
honorait la
n, ses